programme
d'études

SECONDAIRE

L'ORGANISATION GÉOGRAPHIQUE DU MONDE CONTEMPORAIN

OPTION
4e ET 5e ANNÉES

Québec

Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8870802
Centre d'intérêt: 777

L'Organisation géographique du monde contemporain : option 4e et 5e années / Direction générale des programmes, Direction de la formation générale. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, c1986.
61 p. ; 28 cm. -- (Programme d'études / Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale des programmes. Secondaire)

Code: 16-3662 ; 0586-719.

ISBN 2-550-00564-7

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction de la formation générale

Descripteur(s): Géographie * Matière à option * Programme d'enseignement * Secondaire (Ordre d'enseignement)

"L'organisation géographique du monde contemporain" constitue le programme de géographie à option destiné aux élèves de quatrième et cinquième années du secondaire, formation générale. Ce programme complète les programmes obligatoires de géographie et élargit le contenu géographique à la dimension internationale; il veut faire comprendre à l'élève l'organisation géographique du monde actuel. Le document présente les orientations du programme, en décrit les objectifs et précise les méthodes d'évaluation. La partie centrale du document présente sous le titre général "les objectifs du programme", les six modules qui le composent. Pour chaque module on précise l'objectif général, puis l'objectif terminal. L'objectif intermédiaire est précisé par les éléments de contenu qui se trouvent dans les cases inférieures du tableau de la structure de l'unité.

Type de document: d
Notice(s) connexe(s): 8870803

EDUQ
8870802

programme d'études

SECONDAIRE

L'ORGANISATION GÉOGRAPHIQUE DU MONDE CONTEMPORAIN

OPTION
4e ET 5e ANNÉES

Direction générale des programmes
Direction de la formation générale

Approuvé par le Comités catholique et protestant
du Conseil supérieur de l'éducation
les 19, 20 et 20 septembre 1985

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1986

ISBN 2-550-08564-7

Dépôt légal — deuxième trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

Il m'est agréable de confirmer que le programme d'études intitulé: « L'organisation géographique du monde contemporain — 4e et 5e secondaire », édicté en conformité avec l'article 3 du Règlement concernant le régime pédagogique du secondaire, a reçu l'approbation des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation et constitue un programme dont j'autorise l'utilisation dans toutes les écoles, à compter du 1er juillet 1986.

Le ministre de l'Éducation,

Claude Ryan

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
INTRODUCTION	7
Justification du programme	9
Analyse des besoins	9
CHAPITRE I — Orientations du programme	11
1.1 Problématique	13
1.2 Valeurs	14
1.3 Principes directeurs	14
1.4 Objectif global et buts	16
CHAPITRE II — Objectifs du programme	17
Préliminaires	19
Tableau des modules et des unités du programme	20
Module 1 — Une perspective géographique du monde	21
Module 2 — L'étude géographique d'un fait de l'actualité internationale	27
Module 3 — L'alimentation dans le monde	35
Module 4 — L'industrialisation dans le monde	41
Module 5 — L'urbanisation dans le monde	47
Module 6 — Le monde de demain	53
CHAPITRE III — Évaluation	59
3.1 L'évaluation des apprentissages d'ordre cognitif	61
3.2 L'évaluation des apprentissages d'ordre affectif	61

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Justification du programme

La politique énoncée par le ministère de l'Éducation dans *L'École québécoise*[1] précise que l'enseignement secondaire doit procurer une formation générale aux élèves. Afin d'atteindre cet objectif, le régime pédagogique propose des programmes d'études obligatoires et des programmes à option.

L'Organisation géographique du monde contemporain constitue le programme de géographie à option destiné aux élèves de quatrième et de cinquième secondaire de la formation générale.

Relation avec les programmes de sciences humaines

Ce programme de géographie s'inscrit dans le prolongement des programmes obligatoires de sciences humaines au primaire, de géographie générale et d'histoire générale respectivement de première et deuxième secondaire et de géographie du Québec et du Canada de troisième secondaire. Il peut être suivi en quatrième secondaire en même temps que le programme obligatoire d'histoire du Québec et du Canada ou en cinquième secondaire concurremment avec le programme d'éducation économique et le programme d'histoire à option.

Relation avec les programmes de géographie

Par ses orientations, la nature de ses objectifs et par son contenu, le programme à option complète les programmes obligatoires de géographie. Alors qu'au primaire, la géographie propose l'étude du milieu local et régional, au secondaire, elle agrandit progressivement son champ d'études. La géographie générale de première secondaire fournit les connaissances de base qui seront par la suite appliquées en troisième secondaire dans l'étude des espaces québécois et canadien. Le programme à option élargit le contenu géographique à la dimension internationale; par le biais d'une thématique appropriée, il veut faire comprendre à l'élève l'organisation géographique du monde actuel.

Historique

Dans une optique de formation générale, le nouveau *Règlement concernant le régime pédagogique du secondaire* rend obligatoire un programme de sciences humaines à chaque année du secondaire et prévoit des cours à option pour compléter ces programmes de base.

Aussi, dès novembre 1982, le secteur des sciences humaines de la Direction générale des programmes a ouvert le dossier des programmes à option. Dans le but d'établir l'orientation de ces programmes, il a convié à une première rencontre les représentants des sociétés de professeurs de sciences humaines (S.P.G.Q., S.P.H.Q., S.P.E.Q., Q.A.T.H. et P.A.G.T.), des conseillers pédagogiques et des professeurs de géographie, d'histoire et d'économique, de l'enseignement secondaire, collégial et universitaire.

Les considérations apportées lors de cette rencontre ont orienté la décision d'élaborer en géographie un seul programme à option, qui serait différent des programmes déjà existants, à savoir : **Géographie 512** ou **Les grandes puissances et les échanges internationaux** et **Géographie 522** ou **Géographie générale, physique et humaine.**

À la suite de cette décision, le ministère de l'Éducation a formé un comité consultatif dont les membres, en majorité des professeurs de géographie du secondaire, auront la tâche de guider l'élaboration du programme à option.

Analyse des besoins

La première réunion du comité consultatif de géographie (mai 1983) a permis de dégager les orientations du programme en tenant compte des besoins de l'élève, de la société et de la discipline elle-même.

Ces orientations ont par la suite été soumises à l'analyse de professeurs de géographie au cours d'un atelier dirigé dans le cadre du XVIII[e] congrès de la Société des Professeurs de Géographie du Québec Inc.

De plus, des avis ont été recueillis auprès d'élèves du réseau postsecondaire et de jeunes travailleurs dans le but d'établir les connaissances géographiques et les habiletés qui en découlent et qu'ils jugeaient essentielles.

C'est donc à la lumière de consultations effectuées principalement dans le milieu scolaire que les orientations, les buts et les objectifs d'apprentissage du programme de géographie à option ont été définis.

1. *L'École québécoise – Énoncé de politique et plan d'action*, Ministère de l'Éducation, Éditeur officiel du Québec, 1979.

CHAPITRE I

ORIENTATIONS DU PROGRAMME

CHAPITRE I
ORIENTATIONS DU PROGRAMME

1.1 Problématique

1.1.1 Situation actuelle

• Destinataires des programmes à option

Les statistiques des dernières années indiquent une baisse constante du nombre d'élèves inscrits dans les deux programmes de géographie à option. On peut attribuer cette situation à l'application de la nouvelle grille-matières qui restreint le choix d'options, à l'introduction de nouvelles disciplines au secondaire et à l'existence de préalables aux études collégiales.

• Analyse du milieu

Une analyse du milieu a révélé que le diplômé du secondaire n'avait pas une vue d'ensemble du monde contemporain. Étant très souvent incapable d'établir des relations d'ordre géographique à l'échelle d'un pays, il éprouve encore plus de difficulté à saisir les interdépendances entre les pays et les régions du monde. Par le fait même, il ignore trop souvent la nature des enjeux et des défis qui se posent à l'humanité; il ne saisit pas toutes les facettes de son rôle de citoyen du monde.

De plus, on fait observer que le diplômé du secondaire arrive très difficilement à bien décoder le lot d'informations transmis par les médias. Ainsi, l'image qu'il se fait du monde actuel est souvent tronquée ou incohérente. Par ailleurs, il est peu familier avec les indices de changement et les perspectives qui se dessinent.

L'accent mis prioritairement sur l'acquisition de connaissances n'a pas favorisé chez lui le développement d'habiletés relatives à la démarche géographique. Parce que ses capacités d'analyse et de synthèse sont faibles, il aborde difficilement l'étude des problèmes complexes.

1.1.2 Situation désirée et priorité

Selon le milieu, pour que l'option géographie soit viable, il semble préférable de regrouper les élèves qui manifestent de l'intérêt pour cette discipline et qui souhaitent l'approfondir.

De plus, le programme à option en géographie devrait s'orienter en fonction de considérations relatives à l'élève du secondaire, à la société à laquelle il appartient et à l'évolution de la géographie tant d'ordre pédagogique que disciplinaire. Ces considérations permettent de déterminer les besoins que le programme devra combler.

• Considérations relatives à l'élève

Au second cycle du secondaire, l'élève se caractérise par une affirmation plus marquée de son identité. Il apprend graduellement à se connaître et à exercer une influence sur son entourage. Ayant acquis suffisamment d'autonomie, il peut contribuer activement à sa formation. Il est capable de rechercher les causes et les conséquences des faits qu'il étudie de même qu'il est en mesure d'établir des relations pour expliquer une réalité plus globale. Sa capacité de comprendre étant plus grande, il peut aborder l'étude de phénomènes complexes et abstraits de même que de sujets plus éloignés et plus vastes. À cet âge, il est aussi capable d'analyses et de synthèses à sa mesure, tout comme il peut procéder à des généralisations appropriées. Son esprit critique lui permet de porter un jugement sur les divers courants de pensée et les événements qui le sollicitent. Il est aussi capable de réflexion personnelle et d'une action constructive dans son milieu. Enfin, le diplômé du secondaire entrevoit son avenir; il prend déjà des décisions qui l'orientent dans la vie.

À ces égards, le programme à option devra favoriser la structuration d'une pensée cohérente tant par les connaissances que par les habiletés techniques qu'il propose. Il devra aussi faire croître, chez l'élève, des valeurs personnelles et sociales qui l'amèneront à une plus grande maturité.

• Considérations relatives à la société

Au terme du secondaire, on considère que l'élève fait déjà partie de la collectivité et que, dans un avenir immédiat, il y exercera les droits et les devoirs du citoyen. Or, la société qui l'accueillera vit de profondes mutations; elle aborde l'ère postindustrielle caractérisée par la rapidité et la permanence du changement. L'expression "virage technologique" fréquemment utilisée, illustre bien ce fait de société.

Conséquemment, le programme devra aider l'élève à s'adapter aux changements et même à les initier pour améliorer le sort de la collectivité.

Le modèle industriel qui caractérise les sociétés connaît des perturbations profondes qui se traduisent, entre autres, par la déstabilisation des économies. De là viennent les problèmes structurels ou conjoncturels, tels le chômage et l'inflation de même que les tensions que l'on observe tant au niveau national qu'international. C'est

d'ailleurs cette vision d'un monde tourmenté que les médias transmettent. Ceux-ci mettent plus souvent en évidence les problèmes qui confrontent l'humanité que ses réalisations et les défis qu'elle a relevés. La vie en société demandera au futur citoyen qu'il ait reçu une bonne formation et qu'il se tienne au courant de l'actualité économique et politique.

Aussi, le programme devra amener l'élève à choisir parmi les informations qui l'assaille pour se construire une vue du monde conforme à la réalité.

• Considérations relatives à la géographie

Une géographie qui se veut explicative fait nécessairement appel à l'évolution de cette discipline. Au lieu d'un enseignement descriptif ou dogmatique, elle retient l'étude des relations entre les phénomènes et leur évolution. Au carrefour de plusieurs disciplines, la géographie fait appel aux ressources des sciences physiques et naturelles comme à celles des sciences historiques et sociales pour apporter une connaissance raisonnée de la planète. Cette dimension pluridisciplinaire permettant d'intégrer les notions de temps et d'espace aux composantes physiques et humaines, favorise la compréhension de l'ensemble des interdépendances.

Ainsi, pour expliquer l'organisation du monde contemporain, le programme devra utiliser une démarche dans laquelle l'observation et la description des faits ne constituent que des étapes à l'explication et à l'interprétation. De cette façon, il donnera à l'élève un portrait global de la réalité plutôt qu'une vision fragmentée.

Enfin, la géographie est indispensable à la culture de l'homme contemporain du fait qu'elle lui permet d'acquérir une meilleure compréhension des milieux où il vit. Elle lui enseigne que les paysages dépendent de conditions dont les unes tiennent à la Nature et les autres à l'Homme et à la civilisation.

Aussi, ce programme de géographie devra faire comprendre à l'élève comment l'homme, qui a déjà organisé l'espace, possède toujours la responsabilité de construire le monde actuel et celui de demain.

1.2 Valeurs

Les considérations qui précèdent permettaient d'établir les objectifs du programme; elles ont aussi permis de dégager les valeurs privilégiées par le milieu, à savoir:

- la reconnaissance de la diversité qui caractérise les pays, les régions du monde et les nations;
- le sens démocratique, l'ouverture d'esprit et la tolérance de plus en plus requise dans une société pluraliste;
- le sens de la justice et la reconnaissance des droits de la personne;
- le jugement critique sur l'aménagement du territoire;
- le sens de la responsabilité individuelle et collective à l'égard de l'environnement.

Ces valeurs rejoignent celles que présente *L'École québécoise – Énoncé de politique et plan d'action* et que l'éducation doit transmettre[1].

1.3 Principes directeurs

Pour répondre aux besoins dont la priorité a été établie par le milieu et rejoindre les finalités et les valeurs de l'éducation scolaire, le programme de géographie à option se base sur les principes qui suivent:

1.3.1 Des connaissances géographiques sont nécessaires à toute personne pour décoder les informations qu'elle reçoit

Les médias apportent dans les foyers une multitude d'informations et d'images qui, pour être intelligibles et assimilables, doivent être situées dans le temps et l'espace. Au lieu d'une accumulation de faits et d'images vite oubliés, l'information mieux comprise contribuera davantage à la formation de l'élève.

À cette fin, le programme veut faire acquérir une bonne connaissance de la géographie du monde, cette dernière étant considérée comme nécessaire pour comprendre l'actualité. Il propose également des thèmes qui rejoignent les préoccupations courantes de l'humanité. Ainsi, la leçon de géographie pourra plus facilement s'inscrire dans un contexte d'actualité.

De plus, un module du programme propose l'étude d'un fait ou problème géographique de l'actualité internationale qui pourrait présenter un intérêt pour l'élève ou avoir une incidence dans son milieu. Ce module ouvert fourni l'occasion d'appliquer systématiquement la démarche géographique dans l'étude d'un cas concret. Il fait ainsi découvrir l'utilité de la géographie pour comprendre le monde présent.

1. *L'École québécoise – Énoncé de politique et plan d'action*, Ministère de l'Éducation du Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979.

1.3.2 La compréhension du monde nécessite la connaissance de la géographie

Cette vue d'ensemble du monde suppose que l'élève établisse des liens entre les éléments de la géographie physique et humaine des pays et qu'il saisisse les relations d'ordre économique et politique existant entre certains de ces pays.

Afin de favoriser l'intégration de ces diverses composantes, le programme préconise une approche thématique. L'incidence économique de plusieurs des thèmes proposés suscite la recherche de facteurs qui relèvent à la fois de la géographie physique et de la géographie humaine.

Pour faciliter cette vision macroscopique du monde, le programme propose l'utilisation fréquente de cartes du monde, les considérant comme un support indispensable à l'enseignement.

1.3.3 L'étude de cas aide à mieux comprendre l'organisation du monde

De façon générale, le programme propose l'étude des rapports globaux qui régissent l'ensemble des pays et des régions du monde; par les études de cas, il privilégie les relations à l'échelle d'un pays. Les pays ainsi désignés deviennent en quelque sorte des points de repère pour comprendre l'organisation du monde.

Pris dans différents continents et touchant des aspects variés, les cas choisis constituent des exemples que l'on peut, par la suite, généraliser. Au lieu de faire l'analyse systématique de plusieurs pays, le programme fait ainsi appel à la comparaison et à l'analogie pour donner une vue d'ensemble de la géographie mondiale.

Par ailleurs, ces études de cas favorisent l'explication approfondie de faits géographiques. Elles permettent de rechercher les causes et les conséquences des sujets étudiés, aidant ainsi à leur compréhension. Un tel procédé facilite l'application de la démarche géographique.

1.3.4 Les pays sont interdépendants

Dans le but de faire saisir à l'élève l'interdépendance des pays, le programme lui fait comprendre que pour assurer la survie de leur population ou encore, amorcer ou poursuivre le développement de leur économie, les pays organisent des échanges au niveau national ou international.

Sans ignorer les enjeux de tout ordre qui divisent les pays, le programme propose d'étudier les rapports qui existent entre les économies contemporaines. Par le biais de thèmes tels que l'alimentation et l'industrialisation, il explique la répartition spatiale des producteurs et des consommateurs et, ainsi, l'organisation des échanges entre les pays. Les échanges s'effectuent par le développement des courants commerciaux et par la création d'organismes internationaux.

1.3.5 Plusieurs changements qui caractériseront le monde de demain s'inscrivent déjà dans le présent

La géographie suppose avant tout l'explication du présent; cependant, le visage de la Terre est en évolution constante. Les changements sont provoqués à la fois par le dynamisme des éléments naturels et par l'action de l'homme. Ce dernier continue de laisser à la planète l'empreinte de sa civilisation et des types de développement qu'il y effectue. La diversité qui caractérise le monde illustre bien l'action différenciée de l'homme dans le temps et dans l'espace.

Outre le caractère de diversité, le programme veut faire observer les tendances du monde à venir qui s'inscrivent déjà dans le présent. Certains changements sont en cours dans le monde physique. Les évolutions sont encore plus rapides dans les secteurs de la géographie humaine.

Dans plusieurs des thèmes proposés, le programme permet de déceler ces changements d'orientation et fait découvrir des perspectives nouvelles.

1.3.6 Comprendre le monde actuel, c'est aussi comprendre l'humanité et partager des valeurs

Par les médias, l'élève est déjà sensibilisé à l'existence de plusieurs problèmes sur la scène internationale: il entend parler, entre autres, de guerres, de famines, de réfugiés, etc. Le programme veut l'amener à mieux percevoir la nature de ces problèmes. Dépassant la simple observation des faits, il l'invite à rechercher les causes et à discuter quelques hypothèses de solution.

Dans le cadre de plusieurs thèmes, le programme aborde les déséquilibres dans la répartition des richesses et les inégalités dans le développement. Il essaie d'expliquer l'existence des pays en voie de développement par des facteurs qui relèvent à la fois de l'histoire, de la géographie et de l'économie de ces pays.

Ces macro-problèmes ont souvent des répercussions à l'échelle nationale et même local qui sont plus facilement perceptibles par l'élève: l'aide que nous apportons aux pays défavorisés se fait par l'intermédiaire d'organismes qui ont une action concrète dans nos milieux. À sa mesure,

le jeune citoyen peut contribuer à améliorer le sort de la collectivité.

Les connaissances acquises dans le programme doivent aussi lui permettre une plus grande compréhension de l'humanité. Chaque civilisation se définit par ses valeurs ou sa conception du monde; elle devrait pouvoir choisir sa propre voie de développement.

Plutôt que la formulation de jugements de valeur, le programme souhaite faire accepter la diversité des civilisations et des modes de développement; il invite au respect et à la compréhension des autres peuples.

1.3.7 La géographie permet de développer chez l'élève la pensée synthétique

Le programme à option propose d'approfondir les connaissances et les habiletés acquises en première et troisième secondaire. À cette fin, il poursuit l'exploration cartographique amorcée antérieurement. Désormais, les cartes sont utilisées non seulement pour situer et observer la répartition spatiale des phénomènes, mais surtout pour établir des rapports entre eux.

De plus, le programme veut développer chez l'élève l'aptitude à quantifier, à représenter et à interpréter des données. Il souhaite le familiariser avec certains ouvrages statistiques ou outils de référence.

En somme, pour amener progressivement l'élève à effectuer des études et à élaborer des travaux de recherche, le programme propose l'utilisation plus poussée de la démarche géographique. En passant par les différents paliers de l'acquisition des connaissances, il veut l'amener à effectuer des analyses et des synthèses à sa portée. Plus précisément, le module 2 est conçu pour encadrer l'application de cette démarche.

1.4 Objectif global et buts

Le programme de géographie à option veut amener l'élève à comprendre l'organisation géographique. L'expression «organisation géographique» fait référence à l'action de l'homme qui aménage l'espace terrestre. Ainsi, le programme se centre sur l'étude de la géographie humaine à laquelle il associe, pour une compréhension plus globale, l'explication de certains éléments physiques de la planète.

1.4.1 Buts du programme à option

Conformément à son objectif global, le programme à option poursuit des buts orientés vers le développement progressif de l'élève dans les domaines du savoir, du savoir-faire et du savoir-être. Ainsi, le programme **Organisation géographique du monde contemporain** veut:

- élargir à la dimension mondiale l'étude géographique amorcée par les programmes antérieurs;
- développer une vue d'ensemble réaliste du monde actuel;
- permettre d'établir des relations entre des pays de même qu'entre les éléments de géographie physique et humaine de certains d'entre eux;
- faire découvrir les tendances évolutives dans certains domaines du monde actuel par le moyen d'une approche prospective;
- aider le futur citoyen à décoder le lot d'informations internationales qu'il reçoit quotidiennement;
- favoriser le développement des capacités d'analyse et de synthèse par l'application de la démarche géographique;
- parfaire la compréhension de la carte du monde ainsi que les habiletés techniques des élèves;
- élargir la culture de l'élève et développer sa conscience de citoyen du monde afin qu'il acquiert une pensée objective, un esprit plus ouvert;
- amener l'élève à comprendre les enjeux qui préoccupent l'humanité et l'inciter, dans la mesure de ses moyens, à relever des défis.

CHAPITRE II

OBJECTIFS DU PROGRAMME

CHAPITRE II
OBJECTIFS DU PROGRAMME

Préliminaires

Les objectifs de formation du programme décrivent des comportements attendus de l'élève après l'apprentissage. Ils sont obligatoires, sauf ceux qui sont accompagnés d'un astérique. Pour favoriser la compréhension, ils sont hiérarchisés en objectifs généraux, terminaux et intermédiaires.

L'objectif général correspond au module, tandis que l'objectif terminal détermine l'unité d'enseignement. L'objectif intermédiaire est précisé par les éléments de contenu qui se trouvent dans les cases inférieures du tableau de la structure de l'unité. L'atteinte des objectifs intermédiaires devrait normalement entraîner celle de l'objectif terminal. De même, les objectifs terminaux du module, une fois atteints, devraient mener à l'atteinte de l'objectif général.

L'enseignant peut, selon ses possibilités et l'intérêt de ses élèves, s'attarder sur certains objectifs. Toutefois, cette souplesse ne devrait pas compromettre l'atteinte de chacun des objectifs obligatoires.

La présentation des modules et des objectifs traduit la logique qui a présidé à la conception du programme. L'utilisateur peut toutefois remanier cet ordre s'il y perçoit des avantages, sauf dans le cas des modules 1 et 6, qui doivent respectivement être étudiés le premier et le dernier. Il importe, en effet, d'utiliser plusieurs cartes du monde afin d'obtenir une vue d'ensemble de la géographie mondiale avant d'aborder les thèmes plus particuliers que sont l'alimentation, l'industrie et l'urbanisation. On ne peut pas, par ailleurs, aborder le monde de demain sans avoir compris plusieurs aspects du monde contemporain.

Une page de présentation précède chaque module du programme. Elle vise à en donner l'orientation générale et à signaler succinctement la méthodologie que l'on pourrait utiliser en cours d'apprentissage. Le guide pédagogique fournit plus de précisions à cet égard, en suggérant des activités et du matériel didactique pertinents.

Le tableau de la page suivante donne un aperçu de l'ensemble du programme.

TABLEAU DES MODULES ET DES UNITÉS DU PROGRAMME

MODULES			UNITÉS			
			Nombre d'objectifs terminaux		Nombre d'objectifs intermédiaires	
No	Titres	Objectifs généraux	obligatoires	facultatifs	obligatoires	facultatifs
1	Une perspective géographique du monde	Comprendre des relations d'ordre géographique à partir de cartes du monde.	3		9	
2	L'étude géographique d'un fait de l'actualité internationale	Appliquer la démarche géographique dans l'étude d'un fait de l'actualité internationale	4		8	
3	L'alimentation dans le monde	Comprendre les interdépendances alimentaires des peuples de la terre.	3		8	1
4	L'industrialisation dans le monde	Comprendre des aspects du développement industriel dans le monde.	3		7	1
5	L'urbanisation dans le monde	Comprendre des aspects de l'urbanisation dans le monde.	2		6	1
6	Le monde de demain	Comprendre l'influence de certains facteurs sur l'évolution géographique du monde.	2		5	1

Module 1

UNE PERSPECTIVE GÉOGRAPHIQUE DU MONDE

Module 1

UNE PERSPECTIVE GÉOGRAPHIQUE DU MONDE

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce module, l'élève devrait pouvoir comprendre des relations d'ordre géographique à partir de cartes du monde.

Objectifs terminaux

1.1 Expliquer la carte de la répartition de la population mondiale.

1.2 Comparer certains aspects du développement dans le monde.

1.3 Expliquer quelques aspects de la carte politique du monde.

ORIENTATION DU MODULE

Le module a pour but de renforcer et de compléter, chez l'élève, les acquis qui lui viennent des programmes de géographie de 1re et de 3e secondaire. Il vise, entre autres, à augmenter sa compréhension de la géographie du monde contemporain ainsi qu'à parfaire ses habiletés cartographiques. Ainsi, à l'aide des objectifs de ce module, l'élève apprendra à mieux situer et expliquer des lieux et des faits géographiques d'ordre physique, démographique, économique et politique. D'autres objectifs lui permettront de mieux encadrer des faits de l'actualité internationale. Au terme de l'apprentissage, le module vise à faire acquérir à l'élève une vue d'ensemble du monde.

À cette fin, il préconise l'utilisation de cartes. Du fait qu'elles englobent plusieurs informations, ces cartes aideront l'élève à saisir les relations qui régissent l'organisation de la planète. En permettant d'établir des liens entre les éléments physiques et humains, elles aideront à comprendre la répartition de la population et du développement dans le monde de même que certains phénomènes géopolitiques. Ainsi, elles permettront d'expliquer la diversité qui caractérise à la fois les paysages et les habitats humains.

En somme, les cartes du monde deviennent ici l'outil privilégié pour faire saisir les liens qui tissent l'organisation géographique du monde contemporain.

Unité 1.1

Objectif terminal **1.1 Expliquer la carte de la répartition de la population mondiale.**

Objectifs intermédiaires

1.1.1 Reconnaître des milieux défavorables au peuplement humain.
1.1.2 Déterminer les concentrations de population dans le monde.
1.1.3 Caractériser le foyer de population du Nord-Est des États-Unis.
1.1.4 Analyser la croissance de la population mondiale.

STRUCTURE DU CONTENU

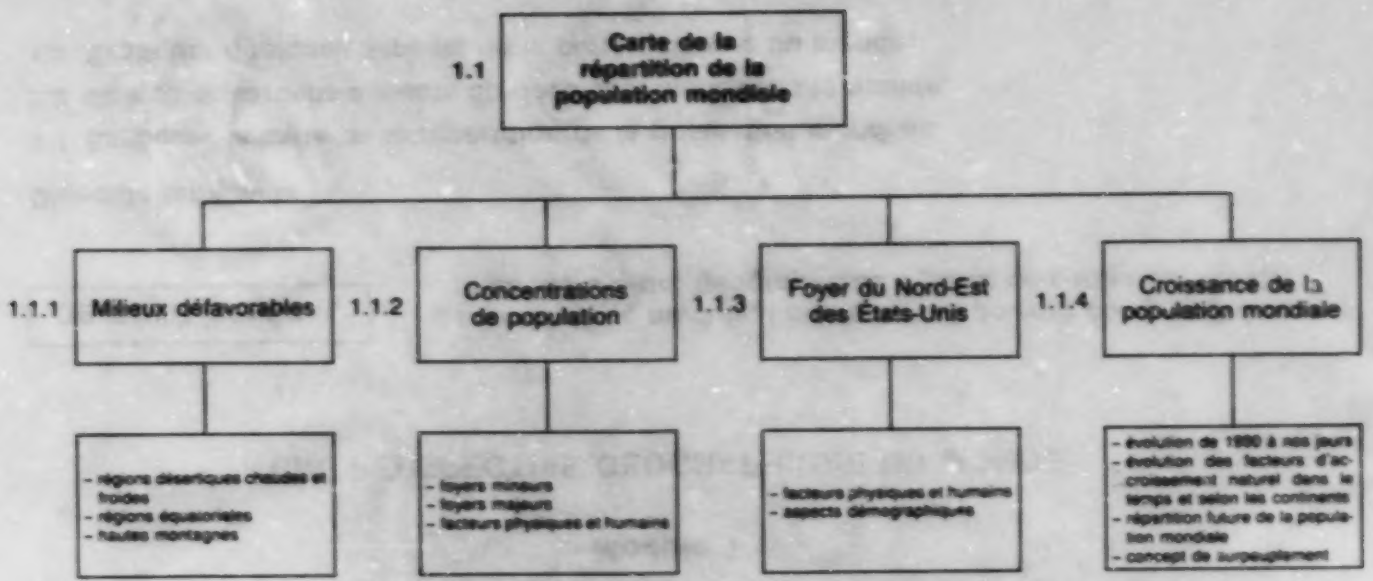
1.1
Carte de la répartition de la population mondiale
1.1.1
Milieux défavorables
1.1.2
Concentrations de population
1.1.3
Foyer du Nord-Est des États-Unis
1.1.4
Croissance de la population mondiale
- régions désertiques chaudes et froides
- régions équatoriales
- hautes montagnes
- foyers mineurs
- foyers majeurs
- facteurs physiques et humains
- facteurs physiques et humains
- aspects démographiques
- évolution de 1900 à nos jours
- évolution des facteurs d'accroissement naturel dans le temps et selon les continents
- répartition future de la population mondiale
- concept de surpeuplement

Unité 1.2

Objectif terminal **1.2 Comparer certains aspects du développement dans le monde.**

Objectifs intermédiaires

1.2.1 Regrouper les pays selon la voie et le niveau de développement économique.
1.2.2 Comparer le développement socio-économique de différents pays.
1.2.3 Établir la relativité de certains indicateurs économiques pour comparer le développement de pays.

STRUCTURE DU CONTENU

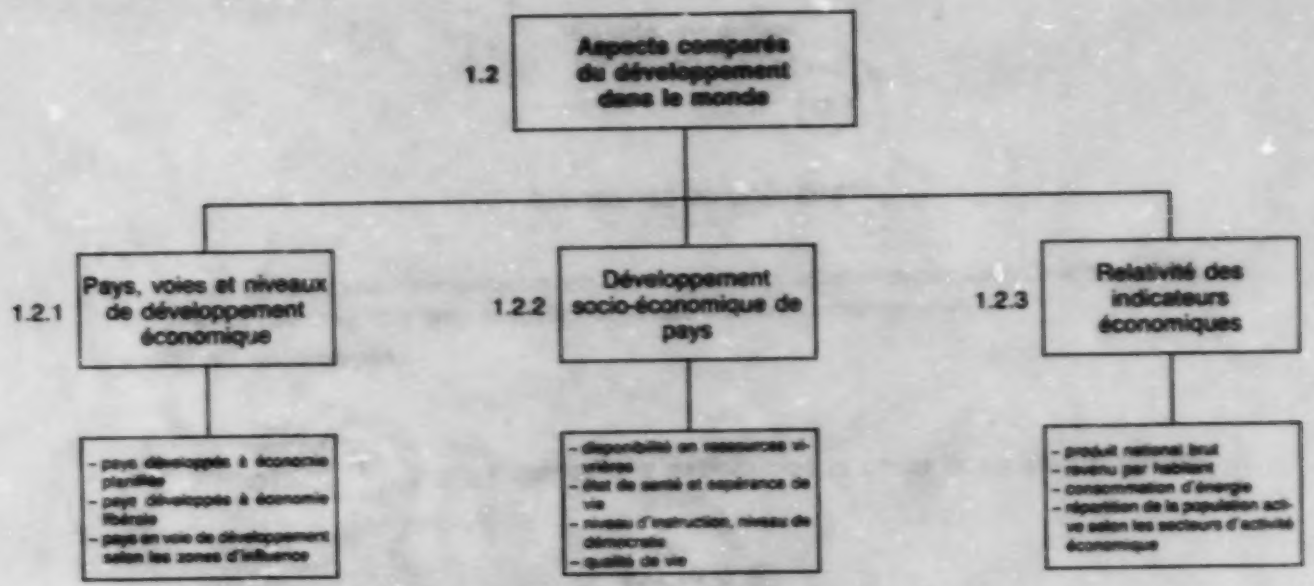
1.2
Aspects comparés du développement dans le monde
1.2.1
Pays, voies et niveaux de développement économique
- pays développés à économie planifiée
- pays développés à économie libérale
- pays en voie de développement selon les zones d'influence
1.2.2
Développement socio-économique de pays
- disponibilité en ressources vivrières
- état de santé et espérance de vie
- niveau d'instruction, niveau de démocratie
- qualité de vie
1.2.3
Relativité des indicateurs économiques
- produit national brut
- revenu par habitant
- consommation d'énergie
- répartition de la population active selon les secteurs d'activité économique

Unité 1.3

Objectif terminal **1.3 Expliquer des aspects de la carte politique du monde.**

Objectifs intermédiaires

1.3.1 Situer des pays, des lieux stragégiques et des ensembles géopolitiques.
1.3.2 Dégager des conséquences géopolitiques découlant de la situation de certains pays et de certains lieux.

STRUCTURE DU CONTENU

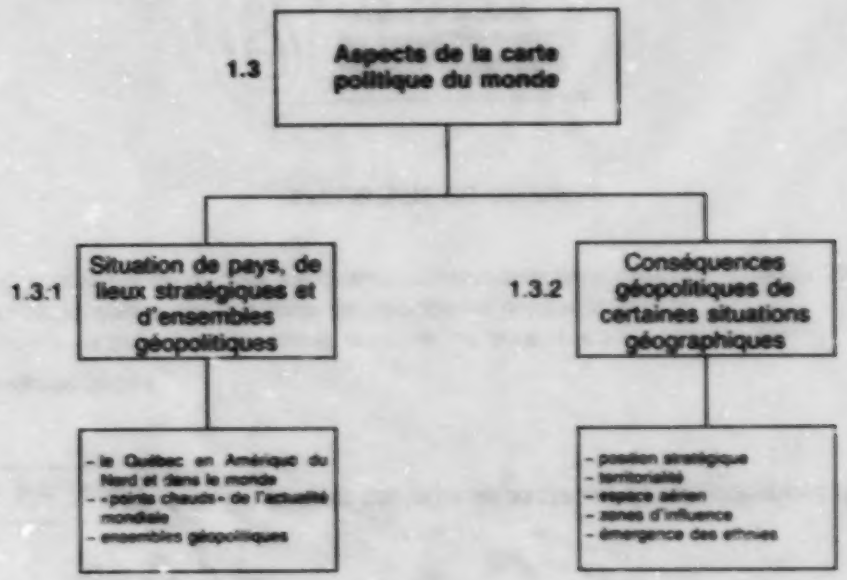
1.3
Aspects de la carte politique du monde
1.3.1
Situation de pays, de lieux stratégiques et d'ensembles géopolitiques
1.3.2
Conséquences géopolitiques de certaines situations géographiques
- le Québec en Amérique du Nord et dans le monde
- «points chauds» de l'actualité mondiale
- ensembles géopolitiques
- position stratégique
- territorialité
- espace aérien
- zones d'influence
- émergence des ethnies

Module 2

L'ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE D'UN FAIT DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Module 2

L'ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE D'UN FAIT DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce module, l'élève devrait pouvoir appliquer la démarche géographique dans l'étude d'un fait de l'actualité internationale.

Objectifs terminaux

2.1 Observer un fait ou un problème géographique de l'actualité internationale.

2.2 Décrire le fait ou le problème géographique observé.

2.3 Analyser les composantes du fait ou du problème géographique décrit.

2.4 En faire la synthèse.

ORIENTATION DU MODULE

Ce module ne privilégie aucun contenu si ce n'est l'étude d'un fait ou d'un problème d'ordre géographique suffisamment important pour être relevé, à la fois, dans les médias régionaux et dans l'actualité internationale. Le sujet choisi devrait, par ailleurs, avoir une incidence sur le milieu immédiat ou lointain de l'élève afin de rejoindre le plus possible ses intérêts. De plus, afin d'assurer le succès du module, le sujet devrait être sélectionné en fonction de l'information disponible.

De façon encore plus explicite que dans l'ensemble du programme, ce module se fonde sur l'application de la démarche géographique. Cette démarche, dont les étapes généralement reconnues sont l'observation, la description, l'analyse et la synthèse, favorise l'acquisition des savoirs et des savoir-faire dans une perspective de formation globale.

Par sa logique et sa rigueur, la démarche géographique se confond avec la méthode scientifique; elle mène à la compréhension des réalités géographiques dans toute leur globalité. Le module exige que l'enseignement soit orienté vers la découverte de connaissances qui s'intègrent dans une logique d'organisation de l'espace plutôt que vers l'acquisition de faits isolés. Du fait que la géographie est avant tout une science de synthèse, l'application de la méthode scientifique dans l'étude d'une réalité géographique permettra de faire de la véritable géographie.

Le module suppose également que l'élève fasse ses propres apprentissages et qu'il participe ainsi à sa formation. L'utilisation de la méthode scientifique lui fera développer des habiletés intellectuelles et le fera cheminer dans le processus d'acquisition du savoir et des savoir-faire géographiques. Toutefois, cette méthode ne s'acquiert que progressivement; il faudra notamment que l'élève maîtrise les techniques et les outils de travail du géographe et qu'il fasse plusieurs expériences pour enfin assimiler ce processus d'acquisition de connaissances.

Enfin, les habiletés intellectuelles ainsi développées sont transférables; de ce fait, l'élève aura acquis – d'abord par ce module et ensuite par l'ensemble du programme – des méthodes d'apprentissage et de travail utilisables subséquemment.

Unité 2.1

Objectif terminal **2.1 Observer un fait ou un problème géographique de l'actualité internationale.**

Objectifs intermédiaires

2.1.1 Sélectionner, dans l'actualité internationale, un fait ou un problème d'ordre géographique.
2.1.2 Déterminer l'hypothèse à vérifier.

STRUCTURE DU CONTENU

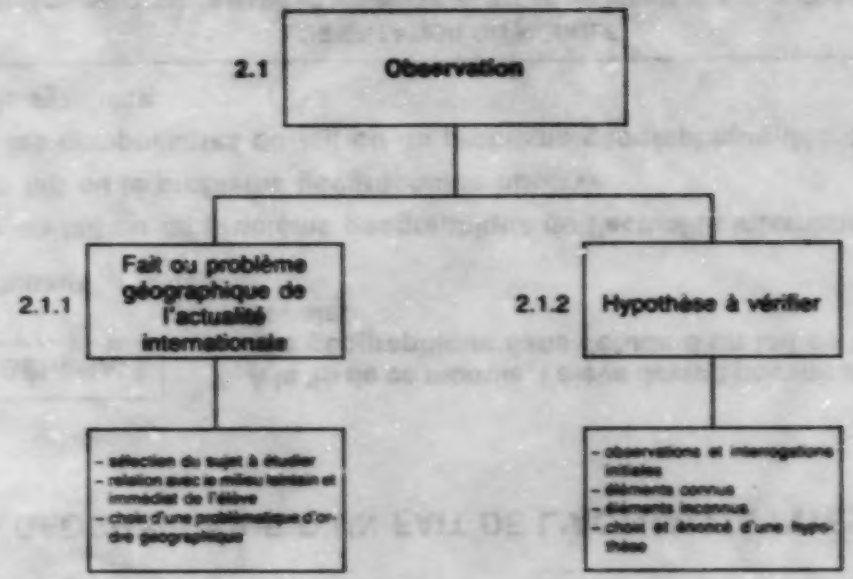
2.1
Observation
2.1.1
Fait ou problème géographique de l'actualité internationale
2.1.2
Hypothèse à vérifier
- sélection du sujet à étudier
- relation avec le milieu familier et immédiat de l'élève
- choix d'une problématique d'ordre géographique
- observations et interrogations initiales
- éléments connus
- éléments inconnus
- choix et énoncé d'une hypothèse

Unité 2.2

Objectif terminal **2.2 Décrire le fait ou le problème géographique observé.**

Objectifs intermédiaires

2.2.1 Regrouper des informations en fonction de l'hypothèse énoncée.
2.2.2 Établir les composantes du fait ou du problème géographique observé.

STRUCTURE DU CONTENU

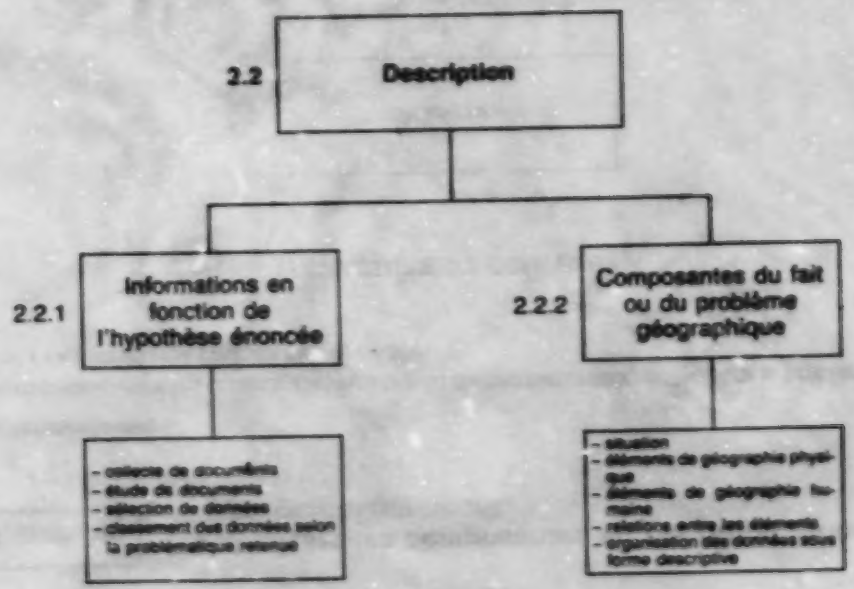
2.2
Description
2.2.1
Informations en fonction de l'hypothèse énoncée
2.2.2
Composantes du fait ou du problème géographique
- cueillette de documents
- étude de documents
- sélection de données
- classement des données selon la problématique retenue
- situation
- éléments de géographie physique
- éléments de géographie humaine
- relations entre les éléments
- organisation des données sous forme descriptive

Unité 2.3

Objectif terminal **2.3 Analyser les composantes du fait ou du problème géographique décrit.**

Objectifs intermédiaires

2.3.1 Établir des liens entre les composantes du fait ou du problème géographique et la problématique choisie.
2.3.2 Vérifier l'exactitude de l'hypothèse énoncée.

STRUCTURE DU CONTENU

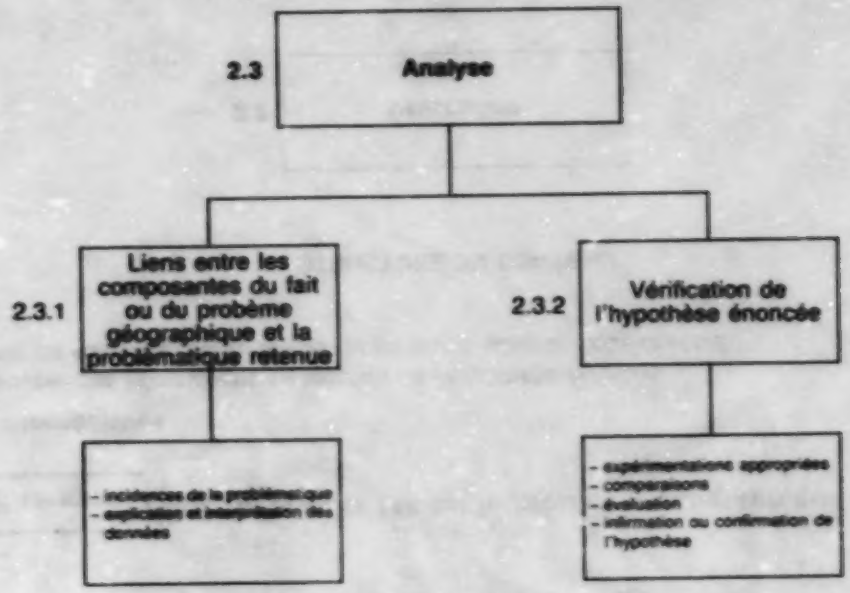

Unité 2.4

Objectif terminal **2.4 Faire la synthèse du fait ou du problème géographique analysé.**

Objectifs intermédiaires

2.4.1 Énoncer les résultats de l'analyse du fait ou du problème géographique.
2.4.2 Estimer les possibilités de généraliser les résultats obtenus.

STRUCTURE DU CONTENU

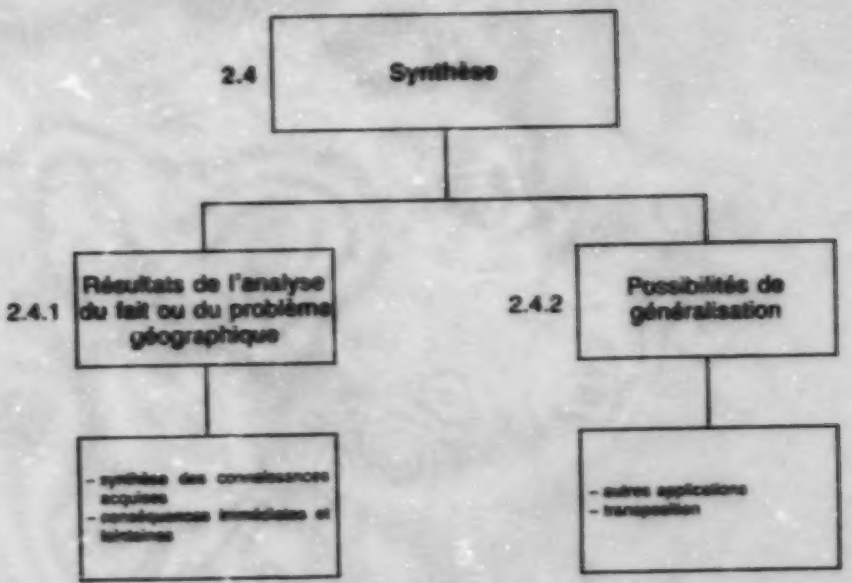

Module 3

L'ALIMENTATION DANS LE MONDE

Module 3

L'ALIMENTATION DANS LE MONDE

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce module, l'élève devrait comprendre les interdépendances alimentaires des peuples de la terre.

Objectifs terminaux

3.1 Caractériser l'agriculture mondiale.

3.2 Caractériser la pêche dans le monde.

3.3 Analyser des aspects de l'alimentation mondiale.

ORIENTATION DU MODULE

Dans la vue d'ensemble qu'il donnait sur le monde, le module 1 permettait d'étudier des aspects de la population mondiale. Or, de tout temps, le besoin de nourriture a conditionné l'activité humaine. À cet égard, le module 3 privilégie l'étude de l'agriculture et de la pêche, activités auxquelles se livre une bonne partie de l'humanité. Dans ce cadre d'analyse, il importe de démontrer la prédominance des activités agricoles par rapport à la pêche. Cette dernière occupe à l'échelle mondiale une place secondaire tant par sa contribution à l'alimentation que par la création ou le développement de secteurs d'activités connexes.

Dans ce module, l'étude de l'alimentation mondiale porte sur des généralités et sur l'étude de cas. Ainsi, dans le premier objectif terminal, on compare l'agriculture des États-Unis à celle d'un pays en voie de développement, alors que dans l'objectif suivant, on fait de même pour les pêcheries du Japon et celles du Portugal.

Plusieurs facteurs conditionnent la production de denrées alimentaires et font que certains pays affichent des surplus, tandis que d'autres sont déficitaires. Cette inadéquation entre les besoins d'une population et les ressources de son territoire engendre à l'échelle nationale et internationale des échanges de denrées alimentaires. Or, faute de «monnaie d'échange», situation due à des facteurs internes et externes négatifs, certains pays ne peuvent entrer dans le circuit économique: ils doivent rester sur leur «faim». Ce sont des aspects de ce problème que la dernière unité propose d'analyser. Les efforts entrepris pour résoudre ce problème ont surtout visé à accroître la production agricole. Toutefois, devant la persistance de la faim dans le monde, d'autres mesures doivent être envisagées à la fois dans les pays consommateurs et dans les pays producteurs. Aussi, au terme de ce module, quelques-unes de ces mesures seront énoncées dans le but d'amener l'élève à comprendre le sens véritable de l'interdépendance alimentaire des nations.

Unité 3.1

Objectif terminal **3.1 Caractériser l'agriculture mondiale.**

Objectifs intermédiaires

3.1.1 Expliquer la répartition et la diversité de l'agriculture mondiale.
3.1.2 Comparer l'agriculture des États-Unis à celle d'un pays en voie de développement.
3.1.3 Établir les circuits d'échanges de quelques denrées alimentaires.

STRUCTURE DU CONTENU

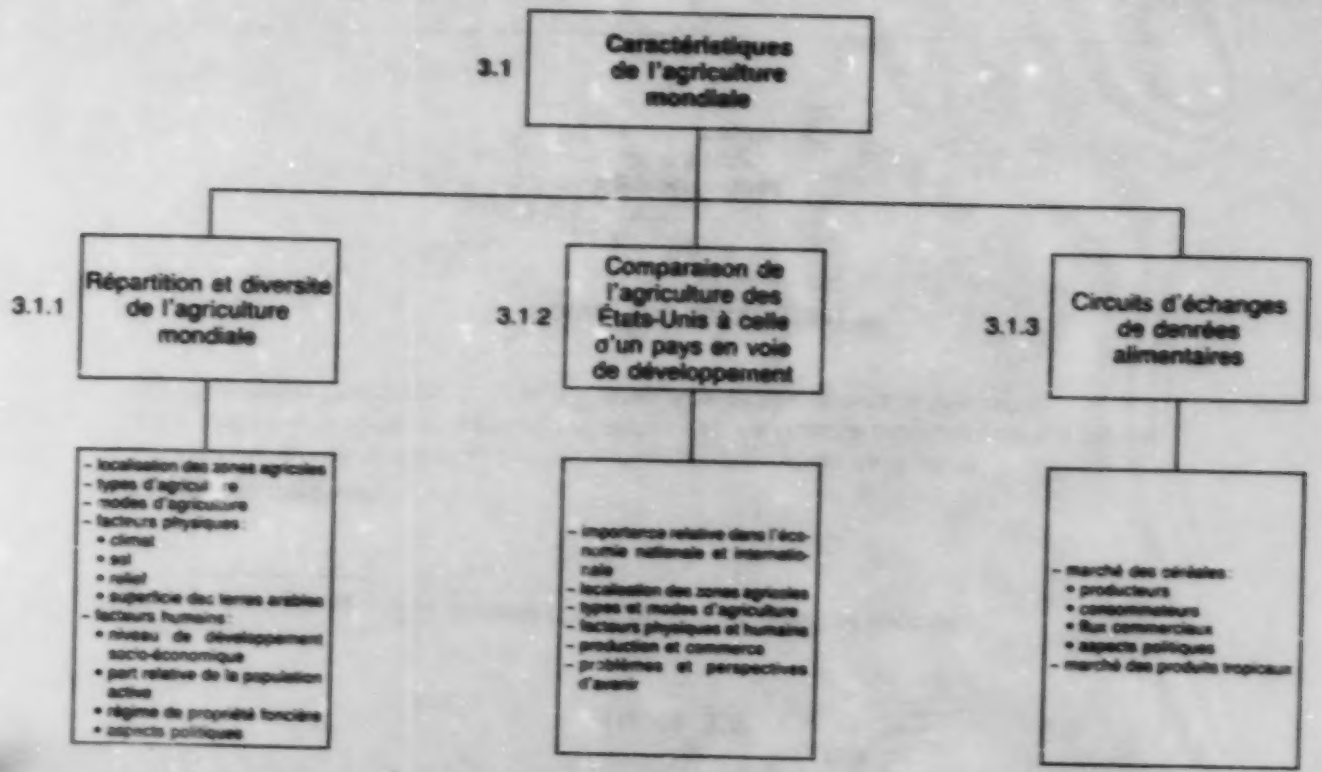
3.1
Caractéristiques de l'agriculture mondiale
3.1.1
Répartition et diversité de l'agriculture mondiale
3.1.2
Comparaison de l'agriculture des États-Unis à celle d'un pays en voie de développement
3.1.3
Circuits d'échanges de denrées alimentaires
- localisation des zones agricoles
- types d'agriculture
- modes d'agriculture
- facteurs physiques :
• climat
• sol
• relief
• superficie des terres arables
- facteurs humains :
• niveau de développement socio-économique
• part relative de la population active
• régime de propriété foncière
• aspects politiques
- importance relative dans l'économie nationale et internationale
- localisation des zones agricoles
- types et modes d'agriculture
- facteurs physiques et humains
- production et commerce
- problèmes et perspectives d'avenir
- marché des céréales :
• producteurs
• consommateurs
• flux commerciaux
• aspects politiques
- marché des produits tropicaux

Unité 3.2

Objectif terminal **3.2 Caractériser la pêche dans le monde.**

Objectifs intermédiaires

3.2.1 Énumérer des facteurs qui conditionnent le développement de la pêche.
* 3.2.2 Comparer la pêche au Japon à des pêches de type artisanal pratiquées dans le monde.
3.2.3 Démontrer l'importance relative des ressources de la mer dans l'alimentation.

STRUCTURE DU CONTENU

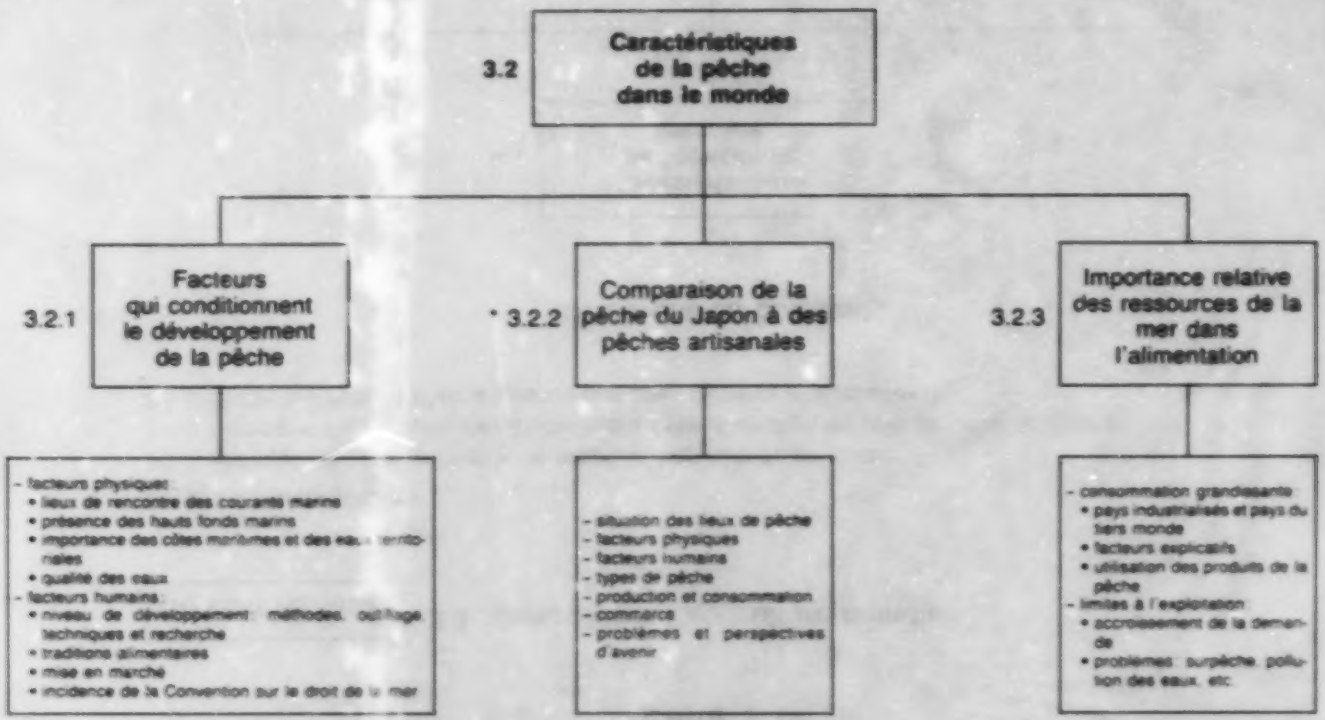
3.2
Caractéristiques de la pêche dans le monde
3.2.1
Facteurs qui conditionnent le développement de la pêche
* 3.2.2
Comparaison de la pêche du Japon à des pêches artisanales
3.2.3
Importance relative des ressources de la mer dans l'alimentation
- facteurs physiques:
• lieux de rencontre des courants marins
• présence des hauts fonds marins
• importance des côtes maritimes et des eaux territoriales
• qualité des eaux
- facteurs humains:
• niveau de développement: méthodes, outillage, techniques et recherche
• traditions alimentaires
• mise en marché
• incidence de la Convention sur le droit de la mer
- situation des lieux de pêche
- facteurs physiques
- facteurs humains
- types de pêche
- production et consommation
- commerce
- problèmes et perspectives d'avenir
- consommation grandissante
• pays industrialisés et pays du tiers monde
• facteurs explicatifs
• utilisation des produits de la pêche
- limites à l'exploitation
• accroissement de la demande
• problèmes: surpêche, pollution des eaux, etc.

Unité 3.3

Objectif terminal **3.3 Analyser des aspects de l'alimentation mondiale.**

Objectifs intermédiaires

3.3.1 Relever des causes de la faim dans le monde.
3.3.2 Énoncer des mesures visant à résoudre le problème de la faim dans le monde.

STRUCTURE DU CONTENU

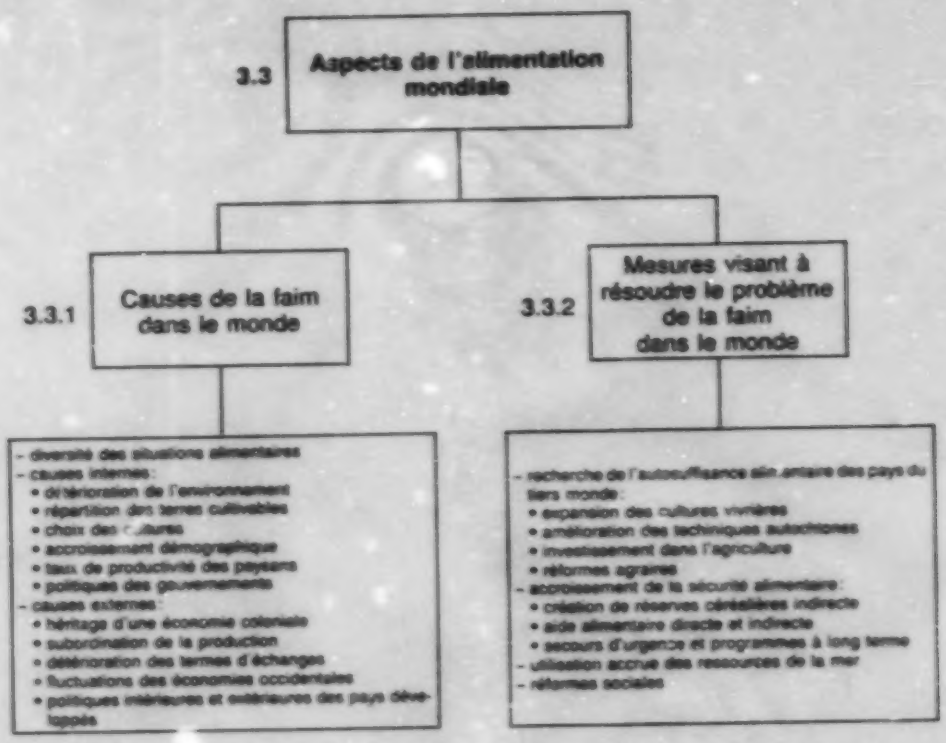
3.3
Aspects de l'alimentation mondiale
3.3.1
Causes de la faim dans le monde
3.3.2
Mesures visant à résoudre le problème de la faim dans le monde
- diversité des situations alimentaires
- causes internes :
• détérioration de l'environnement
• répartition des terres cultivables
• choix des cultures
• accroissement démographique
• taux de productivité des paysans
• politiques des gouvernements
- causes externes :
• héritage d'une économie coloniale
• subordination de la production
• détérioration des termes d'échanges
• fluctuations des économies occidentales
• politiques intérieures et extérieures des pays développés
- recherche de l'autosuffisance alimentaire des pays du tiers monde :
• expansion des cultures vivrières
• amélioration des techniques autochtones
• investissement dans l'agriculture
• réformes agraires
- accroissement de la sécurité alimentaire :
• création de réserves céréalières indirecte
• aide alimentaire directe et indirecte
• secours d'urgence et programmes à long terme
- utilisation accrue des ressources de la mer
- réformes sociales

Module 4

L'INDUSTRIALISATION DANS LE MONDE

Module 4

L'INDUSTRIALISATION DANS LE MONDE

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce module, l'élève devrait comprendre certains aspects du développement industriel dans le monde.

Objectifs terminaux

4.1 Caractériser l'industrialisation dans le monde.

4.2 Comparer trois régions industrielles: le Donbass, la Ruhr et la région de São Paulo.

4.3 Élaborer quelques perspectives d'avenir relatives au développement de l'industrialisation dans le monde.

ORIENTATION DU MODULE

Dans l'organisation du monde contemporain, le terme **industrialisation** est synonyme de progrès, car le développement industriel a entraîné l'essor de l'économie et le bien-être dans plusieurs pays. Il a, entre autres, permis à certains d'entre eux de s'élever au rang de puissance mondiale et c'est vers ce modèle industriel que tendent la plupart des pays en voie de développement. La première unité de ce module décrit la diversité de l'industrialisation dans le monde et amène à relever les facteurs de développement de l'industrialisation parmi lesquels l'énergie joue un rôle capital. En somme, cette unité montre que pour s'adapter aux besoins et aux ressources des différents pays, l'industrialisation prend des caractères différents.

Alors que la première unité permettait d'aborder des considérations d'ordre général, la seconde propose trois études de cas dans le but de comparer le développement de l'industrialisation dans le monde. En incitant l'élève à rechercher, pour chacun des cas étudiés, les facteurs d'industrialisation, on l'amènera à établir des distinctions entre les types de développement industriel de pays développés et d'un pays en voie de développement. La répartition des industries dans une région répond à des facteurs reliés à la situation dont l'importance respective varie d'un pays à l'autre. Ce tableau de l'industrialisation brossé pour trois régions industrielles permettra, par extrapolation, d'établir les similitudes et les différences du développement industriel dans le monde.

La dernière unité amènera l'élève à découvrir que ce modèle de développement de type industriel est en voie de mutation dans plusieurs pays. L'émergence de nouveaux facteurs crée déjà un monde industriel différent et laisse présager une ère postindustrielle. À titre d'exemple, on peut observer que le développement de « Silicon Valley » en Californie a peu de chose en commun avec celui de la Ruhr. On peut dès lors penser que plusieurs paysages industriels construits au début du siècle sur l'emplacement des ressources naturelles ou énergétiques seront bientôt confrontés à un nouveau type d'industrialisation pour lequel l'information et le savoir constitueront des facteurs déterminants. C'est également dans cette perspective d'avenir que l'on propose de comparer les facteurs qui ont fait des États-Unis, de l'URSS et du Japon les puissances industrielles du monde actuel. Par ailleurs, face à l'avancée de ces pays, le dernier objectif fera ressortir la difficulté du monde en voie de développement à aborder l'ère postindustrielle. En somme, ce module propose d'abord à l'élève l'examen d'un panorama du monde industriel; il met ensuite l'accent sur les changements récents susceptibles d'influencer l'organisation du monde de demain.

Unité 4.1

Objectif terminal **4.1 Caractériser l'industrialisation dans le monde.**

Objectifs intermédiaires

4.1.1 Décrire la diversité de l'industrialisation dans le monde.
4.1.2 Associer la situation géographique ou l'implantation des principales industries à certains facteurs de développement.
4.1.3 Démontrer l'importance de l'énergie dans le développement du monde actuel.

STRUCTURE DU CONTENU

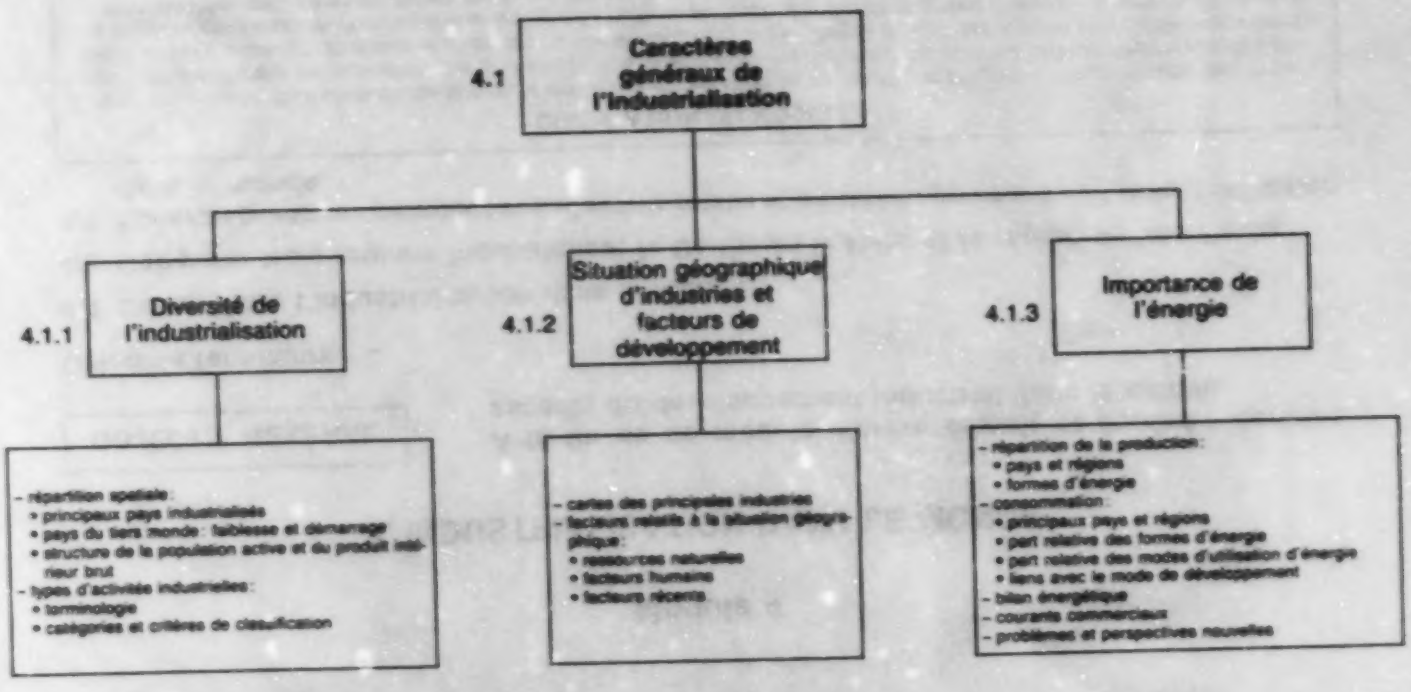
4.1
Caractères généraux de l'industrialisation
4.1.1
Diversité de l'industrialisation
4.1.2
Situation géographique d'industries et facteurs de développement
4.1.3
Importance de l'énergie
- répartition spatiale :
• principaux pays industrialisés
• pays du tiers monde : faiblesse et démarrage
• structure de la population active et du produit intérieur brut
- types d'activités industrielles :
• terminologie
• catégories et critères de classification
- cartes des principales industries
- facteurs relatifs à la situation géographique :
• ressources naturelles
• facteurs humains
• facteurs récents
- répartition de la production :
• pays et régions
• formes d'énergie
- consommation :
• principaux pays et régions
• part relative des formes d'énergie
• part relative des modes d'utilisation d'énergie
• liens avec le mode de développement
- bilan énergétique
- courants commerciaux
- problèmes et perspectives nouvelles

Unité 4.2

Objectif terminal

4.2 Comparer trois régions industrielles: le Donbass, la Ruhr et la région de São Paulo.

Objectifs intermédiaires

4.2.1 Caractériser la région industrielle du Donbass.
4.2.2 Caractériser la région industrielle de la Ruhr.
4.2.3 Caractériser la région industrielle de São Paulo.

STRUCTURE DU CONTENU

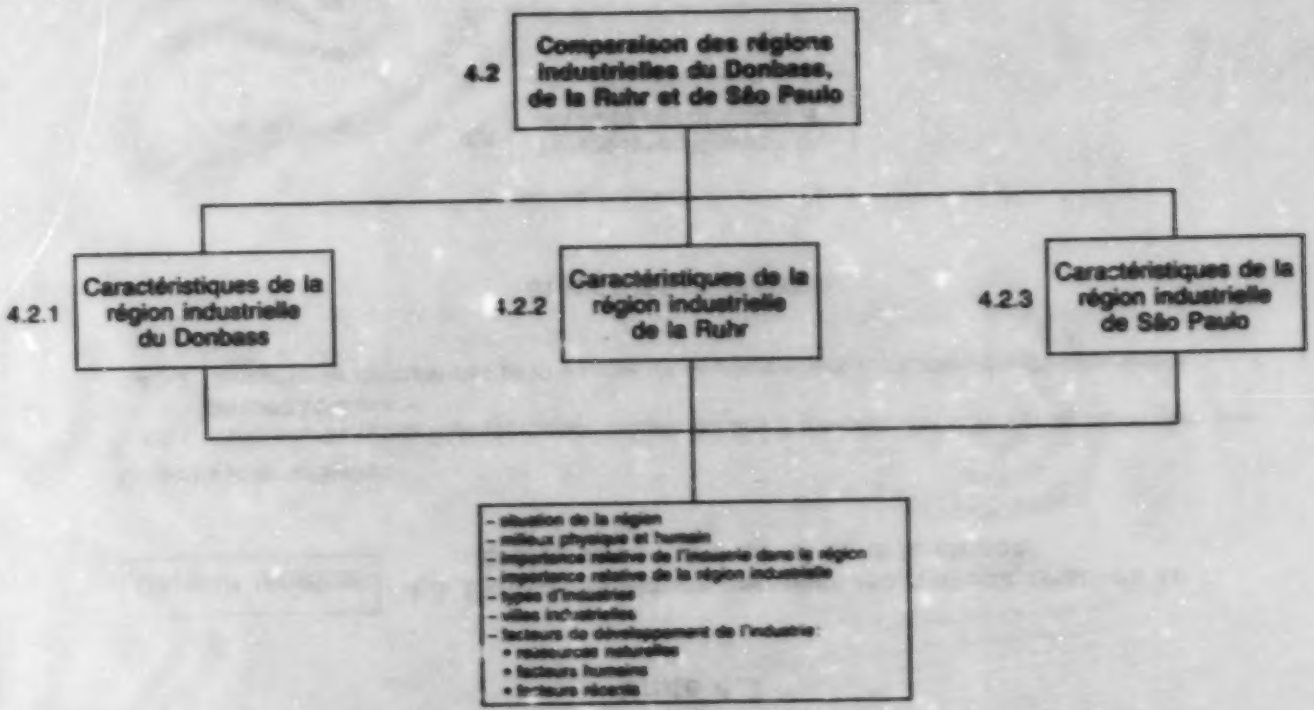
4.2
Comparaison des régions industrielles du Donbass, de la Ruhr et de São Paulo
4.2.1
Caractéristiques de la région industrielle du Donbass
4.2.2
Caractéristiques de la région industrielle de la Ruhr
4.2.3
Caractéristiques de la région industrielle de São Paulo
- situation de la région
- milieux physique et humain
- importance relative de l'industrie dans la région
- importance relative de la région industrielle
- types d'industries
- villes industrielles
- facteurs de développement de l'industrie:
• ressources naturelles
• facteurs humains
• facteurs récents

Unité 4.3

Objectif terminal **4.3 Exposer quelques perspectives d'avenir relatives au développement industriel dans le monde.**

Objectifs intermédiaires

4.3.1 Comparer les facteurs de production industrielle des États-Unis, de l'URSS et du Japon dans une perspective d'avenir.

* 4.3.2 Démontrer la difficulté des pays en voie de développement à aborder l'ère postindustrielle.

STRUCTURE DU CONTENU

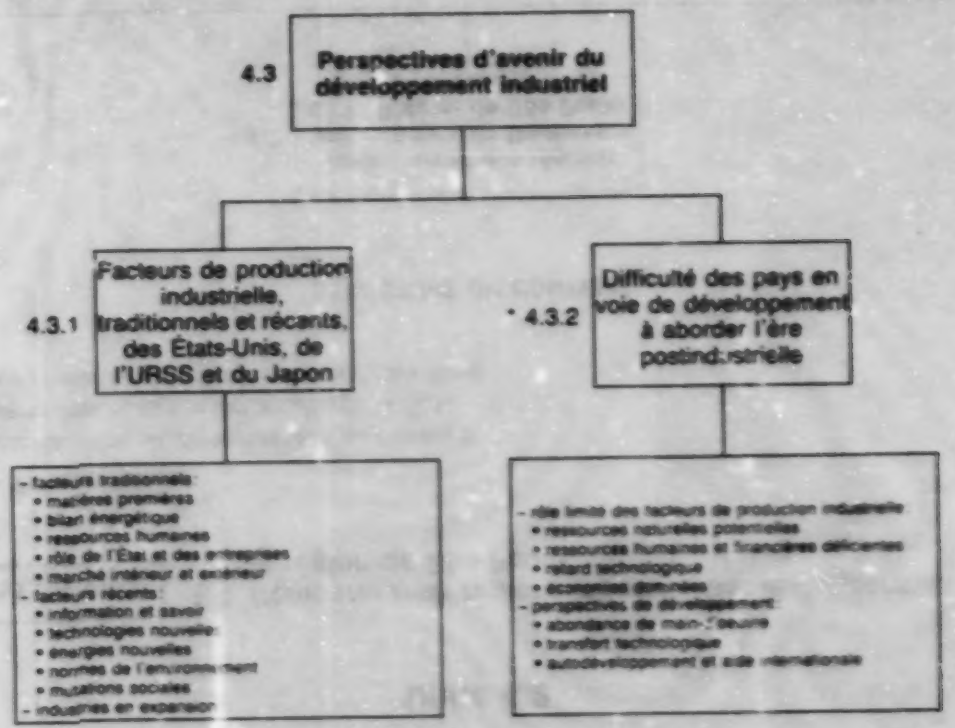
4.3 Perspectives d'avenir du développement industriel
4.3.1 Facteurs de production industrielle, traditionnels et récents, des États-Unis, de l'URSS et du Japon
* 4.3.2 Difficulté des pays en voie de développement à aborder l'ère postindustrielle
- facteurs traditionnels :
• matières premières
• bilan énergétique
• ressources humaines
• rôle de l'État et des entreprises
• marché intérieur et extérieur
- facteurs récents :
• information et savoir
• technologies nouvelles
• énergies nouvelles
• normes de l'environnement
• mutations sociales
- industries en expansion
- rôle limité des facteurs de production industrielle
• ressources naturelles potentielles
• ressources humaines et financières déficientes
• retard technologique
• économies dépendantes
- perspectives de développement :
• abondance de main-d'œuvre
• transfert technologique
• autodéveloppement et aide internationale

Module 5

L'URBANISATION DANS LE MONDE

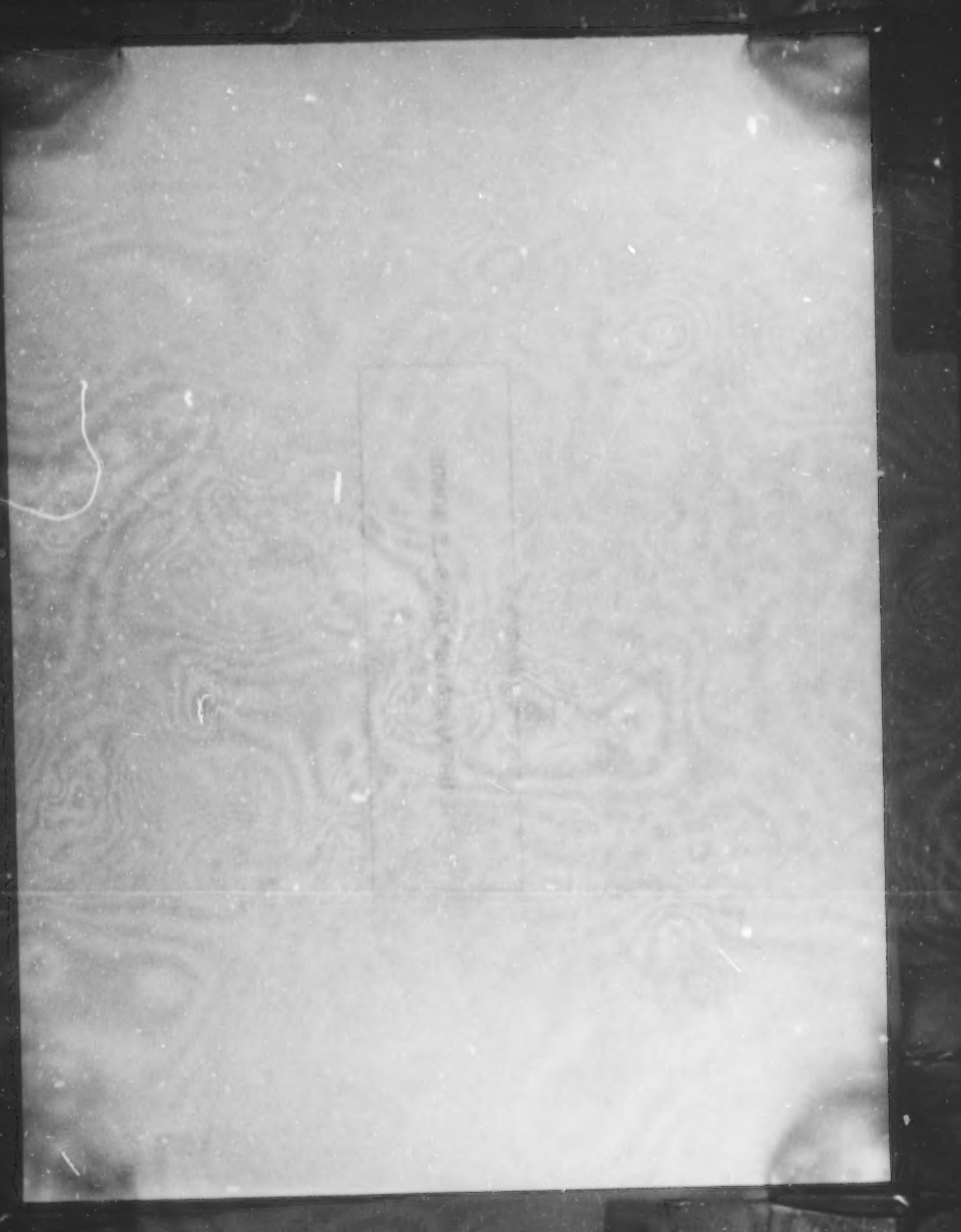

Module 5

L'URBANISATION DANS LE MONDE

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce module, l'élève devrait comprendre certains aspects de l'urbanisation dans le monde.

Objectifs terminaux

5.1 Décrire l'urbanisation dans le monde.

5.2 Comparer différents types de paysage urbain.

ORIENTATION DU MODULE

Le développement industriel a transformé les sociétés et, de façon générale, a stimulé l'urbanisation. Même si l'existence des villes est antérieure au développement de l'industrialisation, on peut relier les deux phénomènes : du fait qu'elle permet la concentration des moyens de production, la ville attire les industries et, inversement, la ville s'agrandit parce que la population y afflue pour gagner sa vie ou assurer sa survie. Dans les pays industrialisés, les étapes de la croissance économique passent généralement par l'industrialisation et l'urbanisation, alors que dans les pays en voie de développement, l'urbanisation peut se faire sans véritable industrialisation. Ce modèle de croissance urbaine est dû notamment à l'attraction qu'exerce la ville sur les zones rurales où subsiste encore la pauvreté. Il se caractérise aussi par l'hypertrophie du secteur tertiaire dans l'économie de ces pays. De ces considérations, il découle, d'une part, que l'urbanisation croît différemment dans le monde.

D'autre part, par la similitude de leurs fonctions, les villes tendent à uniformiser le cadre de vie des citadins; des conditions géographiques et des facteurs de développement identiques contribuent aussi à faire se ressembler les paysages urbains. Par exemple, les littoraux et les lieux de confluence et de divergence des cours d'eau ont souvent été propices aux rassemblements humains; il en est de même de la présence des ressources naturelles dont l'exploitation a été à l'origine de plusieurs villes.

Par ailleurs, les traits de civilisation et l'idéologie peuvent apporter des éléments distinctifs à ces paysages. La vie urbaine est le reflet d'une société; elle se modèle selon les besoins, les désirs et les activités des citadins. Les tendances nouvelles se manifestent par des agencements différents. Ainsi, à l'ère du microprocesseur, les facteurs relatifs à l'emplacement et au développement des villes diffèrent des facteurs traditionnels; on peut même penser que ces facteurs nouveaux modifieront les conditions de vie des milieux urbains déjà établis. Enfin, en plus des rapports qu'il établit entre l'industrialisation et l'urbanisation, ce sont ces aspects relatifs à la dynamique du milieu urbain que le module prendra comme objet d'étude.

Unité 5.1

Objectif terminal **5.1 Décrire l'urbanisation dans le monde.**

Objectifs intermédiaires

5.1.1 Décrire l'importance inégale de l'urbanisation dans le monde.
* 5.1.2 Observer l'évolution de l'urbanisation dans le temps.
5.1.3 Décrire quelques modalités de la croissance urbaine.

STRUCTURE DU CONTENU

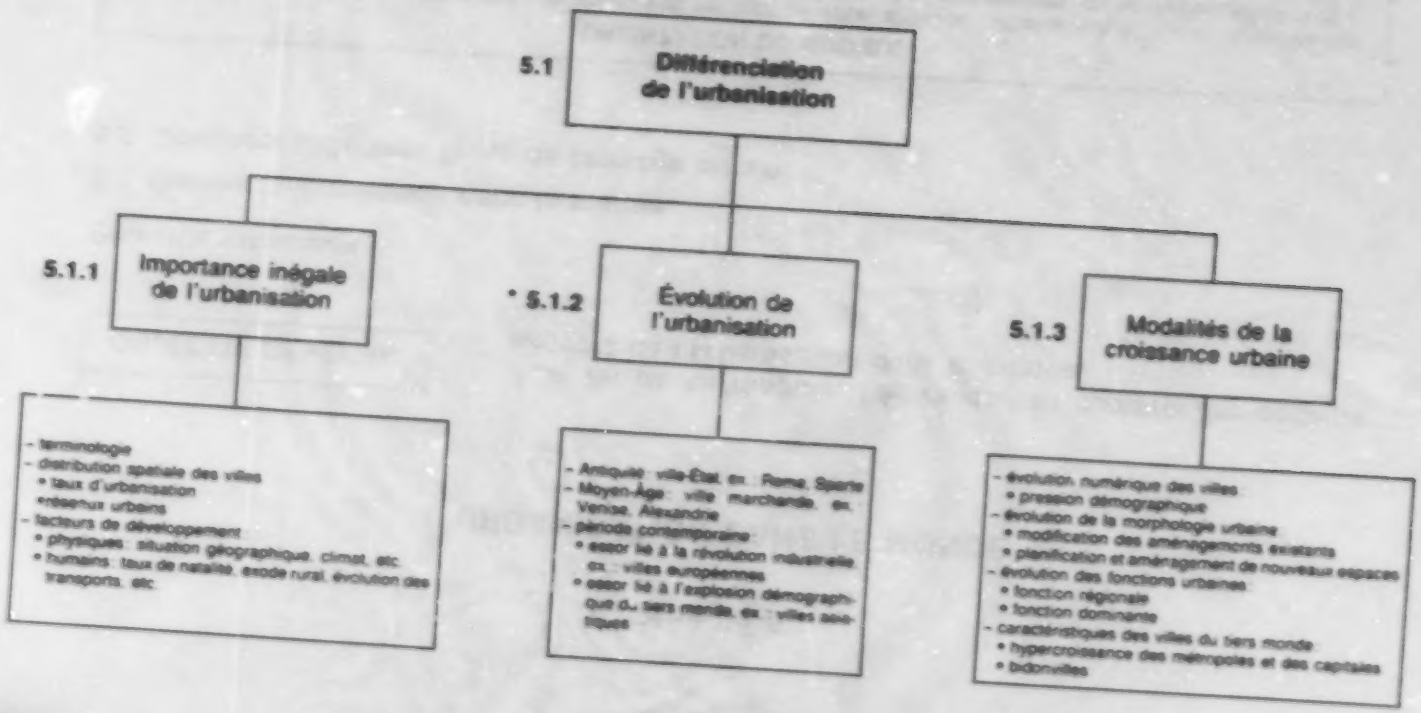
5.1 Différenciation de l'urbanisation
5.1.1 Importance inégale de l'urbanisation
* 5.1.2 Évolution de l'urbanisation
5.1.3 Modalités de la croissance urbaine
- terminologie
- distribution spatiale des villes
• taux d'urbanisation
• réseaux urbains
- facteurs de développement
• physiques : situation géographique, climat, etc.
• humains : taux de natalité, exode rural, évolution des transports, etc.
- Antiquité : ville-État, ex. : Rome, Sparte
- Moyen-Âge : ville marchande, ex. : Venise, Alexandrie
- période contemporaine
• essor lié à la révolution industrielle ex. : villes européennes
• essor lié à l'explosion démographique du tiers monde, ex. : villes asiatiques
- évolution numérique des villes
• pression démographique
- évolution de la morphologie urbaine
• modification des aménagements existants
• planification et aménagement de nouveaux espaces
- évolution des fonctions urbaines
• fonction régionale
• fonction dominante
- caractéristiques des villes du tiers monde
• hypercroissance des métropoles et des capitales
• bidonvilles

Unité 5.2

Objectif terminal **5.2 Comparer différents types de paysage urbain.**

Objectifs intermédiaires

5.2.1 Caractériser la ville de type nord-américain.
5.2.2 Caractériser la ville de type européen.
5.2.3 Caractériser la ville neuve soviétique.
5.2.4 Caractériser les capitales du tiers monde.

STRUCTURE DU CONTENU

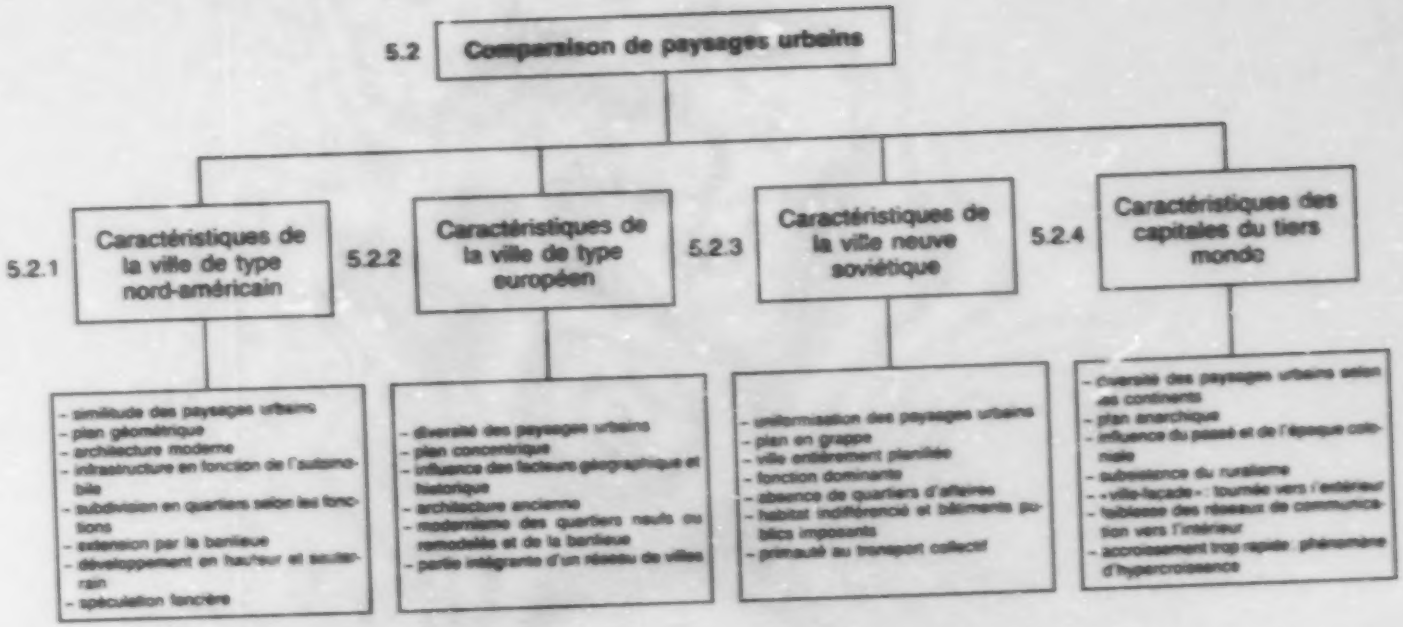
5.2 Comparaison de paysages urbains
5.2.1 Caractéristiques de la ville de type nord-américain
- similitude des paysages urbains
- plan géométrique
- architecture moderne
- infrastructure en fonction de l'automobile
- subdivision en quartiers selon les fonctions
- extension par la banlieue
- développement en hauteur et souterrain
- spéculation foncière
5.2.2 Caractéristiques de la ville de type européen
- diversité des paysages urbains
- plan concentrique
- influence des facteurs géographique et historique
- architecture ancienne
- modernisme des quartiers neufs ou remodelés et de la banlieue
- partie intégrante d'un réseau de villes
5.2.3 Caractéristiques de la ville neuve soviétique
- uniformisation des paysages urbains
- plan en grappe
- ville entièrement planifiée
- fonction dominante
- absence de quartiers d'affaires
- habitat indifférencié et bâtiments publics imposants
- primauté au transport collectif
5.2.4 Caractéristiques des capitales du tiers mondo
- diversité des paysages urbains selon les continents
- plan anarchique
- influence du passé et de l'époque coloniale
- subsistance du ruralisme
- « ville-façade » : tournée vers l'extérieur
- faiblesse des réseaux de communication vers l'intérieur
- accroissement trop rapide : phénomène d'hypercroissance

Module 6

LE MONDE DE DEMAIN

Module 6

LE MONDE DE DEMAIN

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce module, l'élève devrait comprendre l'influence de certains facteurs sur l'évolution géographique du monde.

Objectifs terminaux

6.1 Expliquer l'importance grandissante des régions du Pacifique.

6.2 Démontrer l'internationalisation du monde actuel.

ORIENTATION DU MODULE

Les modules précédents ont pour but de faire acquérir à l'élève une image la plus complète qui soit du monde. Pour ce faire, ils lui ont fait comprendre que la répartition de la population s'explique par des facteurs physiques et humains. Il lui ont ensuite permis d'aborder des activités telles que l'agriculture, la pêche et l'industrialisation ainsi que le mode de vie urbain d'une grande partie de la population. En somme, l'élève a désormais assimilé un certain nombre de notions de géographie susceptibles de l'aider à comprendre autant les rouages que les problèmes inhérents à l'organisation du monde.

Sans trop verser dans l'analyse prospectiviste, le dernier module permettra à l'élève d'entrevoir quelques perspectives vers lesquelles semble s'orienter le monde actuel. Certaines données laissent déjà présager un avenir différent. Il importe que l'élève saisisse le rôle des facteurs qui semblent les plus déterminants dans cette évolution.

À cette fin, la première unité examine l'influence grandissante des régions du Pacifique comme étant l'un des facteurs pouvant entraîner des mutations importantes. Après être passé de la Méditerranée à la mer du Nord puis à l'Atlantique, le centre du monde pourrait bien devenir le Pacifique. Les éléments retenus pour cette hypothèse, tels le poids humain, la vigueur économique, la remontée du pouvoir politique et l'influence culturelle se conjuguent pour expliquer l'ascension de cette région. Il s'agit avant tout de démontrer que cette nouvelle perception du monde contrebalance déjà la vision européocentrique sans toutefois faire abstraction des réalités contraignantes qui demeurent. Car pour tempérer une hypothèse qui se voudrait trop optimiste, il devient nécessaire de rappeler la vulnérabilité de cette zone où subsistent toujours des obstacles et des limites.

La deuxième unité fait découvrir à l'élève que l'internationalisme grandit dans un monde où éclatent les frontières dans plusieurs domaines. Ainsi, des préoccupations et des enjeux, jadis nationaux, sont désormais reportés à une échelle continentale et parfois mondiale. Les technologies nouvelles, notamment dans les transports et les communications, favorisent la circulation des idées, des personnes et des biens à travers le monde. Au cours des dernières décennies, plusieurs liens se sont tissés entre les pays, tant dans les domaines politique et économique que socioculturel. Plus récemment, un club de trente pays se constituait pour lutter contre la pollution transfrontière. Par cette prise de conscience collective, on considère, à juste titre, que l'environnement fait désormais partie du patrimoine universel.

Enfin, le nombre de préoccupations débordant le cadre habituel des frontières, apparaît comme un phénomène en expansion. Au même titre que l'ascension de l'Asie du Pacifique, ce phénomène influencera l'avenir. Aussi, le programme a-t-il choisi de retenir l'émergence de ces deux facteurs pour amener l'élève à entrevoir le monde de demain.

Unité 6.1

Objectif terminal **6.1 Expliquer l'importance grandissante des régions du Pacifique.**

Objectifs intermédiaires

6.1.1 Examiner certains facteurs pouvant expliquer l'importance des régions du Pacifique.
6.1.2 Décrire l'émergence de certaines régions du Pacifique dans l'économie mondiale.

STRUCTURE DU CONTENU

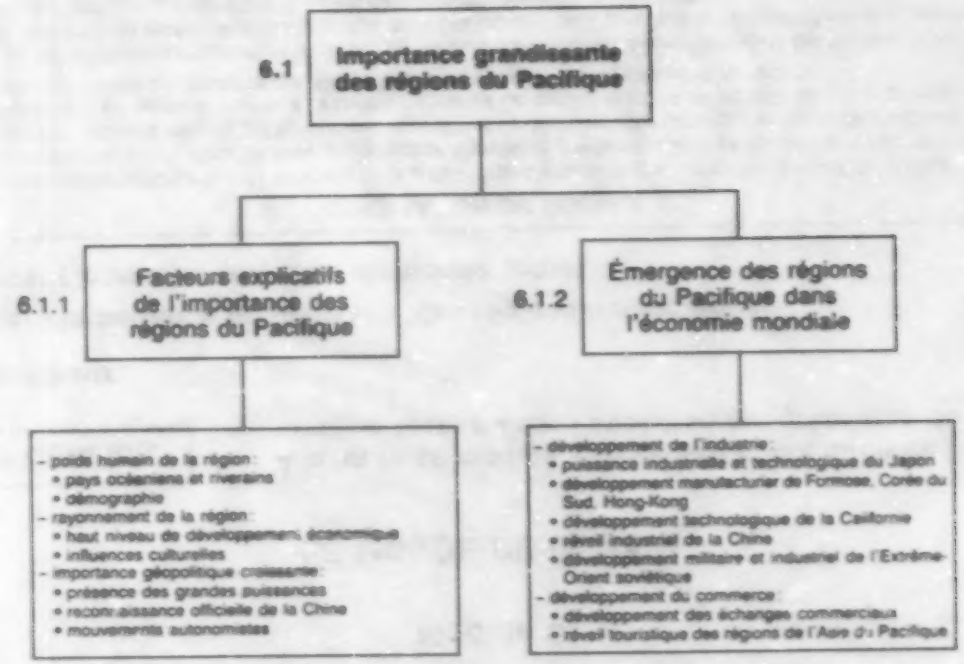
6.1 Importance grandissante des régions du Pacifique
6.1.1 Facteurs explicatifs de l'importance des régions du Pacifique
6.1.2 Émergence des régions du Pacifique dans l'économie mondiale
- poids humain de la région :
• pays océaniens et riverains
• démographie
- rayonnement de la région :
• haut niveau de développement économique
• influences culturelles
- importance géopolitique croissante :
• présence des grandes puissances
• reconnaissance officielle de la Chine
• mouvements autonomistes
- développement de l'industrie :
• puissance industrielle et technologique du Japon
• développement manufacturier de Formose, Corée du Sud, Hong-Kong
• développement technologique de la Californie
• réveil industriel de la Chine
• développement militaire et industriel de l'Extrême-Orient soviétique
- développement du commerce :
• développement des échanges commerciaux
• réveil touristique des régions de l'Asie du Pacifique

Unité 6.2

Objectif terminal **6.2 Démontrer l'internationalisation du monde actuel.**

Objectifs intermédiaires

6.2.1 Montrer le caractère international du monde politique et culturel.
6.2.2 Décrire le caractère international de l'économie mondiale.
6.2.3 Relever des problèmes environnementaux à l'échelle internationale.

STRUCTURE DU CONTENU

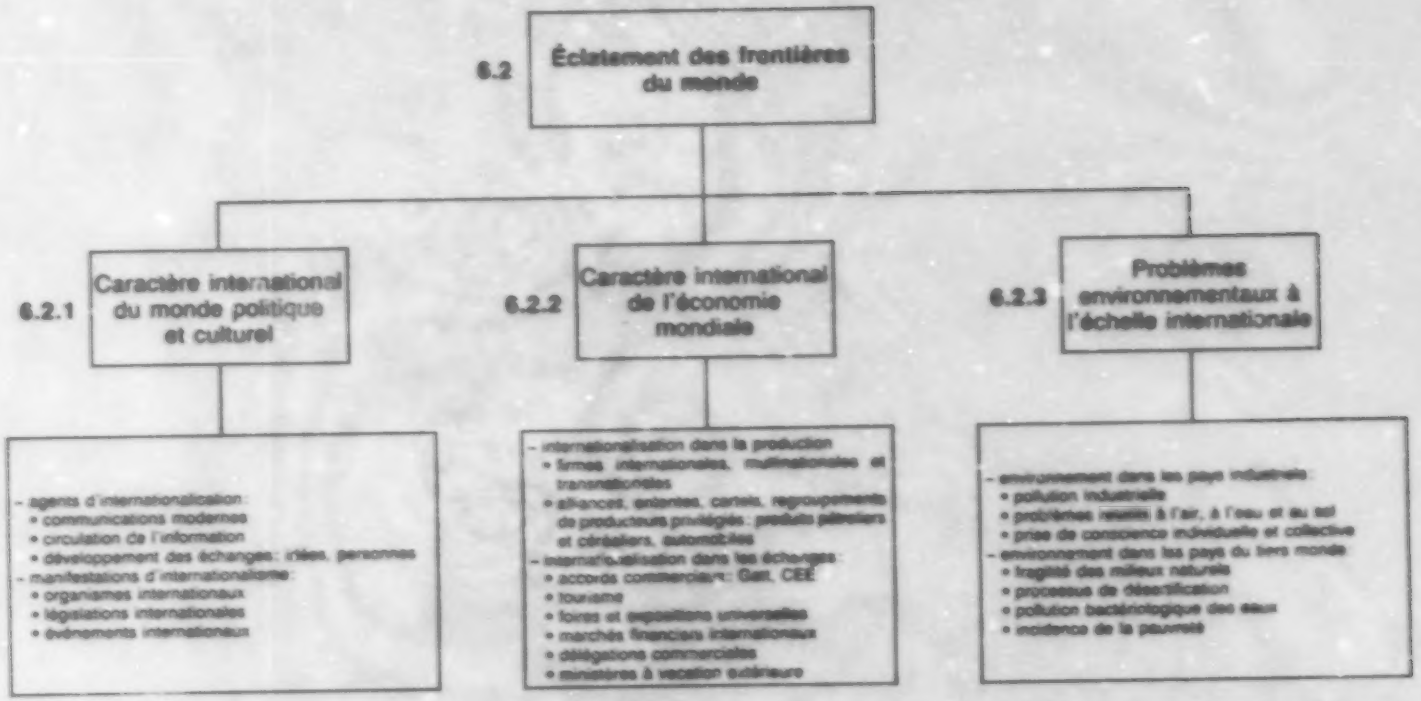
6.2 Éclatement des frontières du monde
6.2.1 Caractère international du monde politique et culturel
6.2.2 Caractère international de l'économie mondiale
6.2.3 Problèmes environnementaux à l'échelle internationale
- agents d'internationalisation :
• communications modernes
• circulation de l'information
• développement des échanges : idées, personnes
- manifestations d'internationalisme :
• organismes internationaux
• législations internationales
• événements internationaux
- internationalisation dans la production
• firmes internationales, multinationales et transnationales
• alliances, ententes, cartels, regroupements de producteurs privilégiés : produits pétroliers et céréaliers, automobiles
- internationalisation dans les échanges :
• accords commerciaux : Gatt, CEE
• tourisme
• foires et expositions universelles
• marchés financiers internationaux
• délégations commerciales
• ministères à vocation extérieure
- environnement dans les pays industrialisés :
• pollution industrielle
• problèmes reliés à l'air, à l'eau et au sol
• prise de conscience individuelle et collective
- environnement dans les pays du tiers monde :
• fragilité des milieux naturels
• processus de désertification
• pollution bactériologique des eaux
• existence de la pauvreté

CHAPITRE III

ÉVALUATION

CHAPITRE III
ÉVALUATION

Les objectifs pédagogiques du programme **L'Organisation géographique du monde contemporain** concernent principalement les domaines cognitif et affectif de l'apprentissage. L'évaluation de l'atteinte de ces objectifs, c'est-à-dire le fait de porter un jugement à partir de certains critères, repose essentiellement sur ces deux aspects.

3.1 L'évaluation des apprentissages d'ordre cognitif

Les objectifs des six modules du programme se rapportent particulièrement au domaine cognitif de l'apprentissage scolaire. L'objectif général de chaque module se trouve précisé par un certain nombre d'objectifs terminaux et intermédiaires d'ordre cognitif formulés en termes de comportements attendus et observables chez l'élève après l'apprentissage. Ces objectifs sont donc évaluables.

L'évaluation, pour être valable et équitable, doit tenir compte d'une série de facteurs, tels les caractéristiques des élèves, la discipline, le contexte pédagogique, etc. Deux formes d'évaluation, complémentaires l'une de l'autre, sont à privilégier pour vérifier les résultats de l'apprentissage : les évaluations formative et sommative.

3.1.1 L'évaluation formative

L'évaluation formative est celle qui établit le niveau d'apprentissage d'un élève en regard des objectifs poursuivis et des critères établis. Elle permet de vérifier si l'élève maîtrise les objectifs intermédiaires et s'il peut ainsi atteindre l'objectif terminal. Comme ces objectifs sont clairement énoncés dans le programme, l'enseignant aura la possibilité de suivre chaque élève dans son apprentissage, de détecter les difficultés que celui-ci rencontre dans la poursuite de l'objectif et d'apporter une aide immédiate, s'il y a lieu. C'est en ce sens qu'elle devient un des éléments essentiels du processus d'apprentissage.

En raison de ses nombreuses possibilités pédagogiques, ce type d'évaluation doit être généralement utilisé en classe.

3.1.2 L'évaluation sommative

L'évaluation sommative vérifie l'atteinte d'un ensemble d'objectifs du programme, à la fin d'une séquence d'apprentissages plus ou moins longue. Elle permet de prendre des décisions qui peuvent porter sur la sanction des études, le passage à la classe supérieure, la délivrance d'un diplôme, les prédictions de succès, etc.

Il est évident que les résultats obtenus par l'élève à cette évaluation se trouvent en relation directe avec la qualité de l'évaluation formative effectuée en cours d'apprentissage.

3.2 L'évaluation des apprentissages d'ordre affectif

L'enseignement du programme d'études sur l'organisation géographique du monde contemporain fait nécessairement appel à l'affectivité en transmettant, entre autres, des valeurs, des attitudes, des intérêts, etc. Quelques-uns de ces aspects sont explicités dans les orientations du programme, en particulier dans les principes directeurs et les buts du programme à option (rubriques 1.3 et 1.4).

Certains aspects affectifs ne prennent pas un caractère formel, mais se trouvent inhérents au contenu cognitif des objectifs généraux, terminaux et intermédiaires.

Comme ces aspects d'ordre affectif impliquent un processus d'intériorisation complexe et personnel, il devient difficile de porter un jugement à leur sujet.

En raison des finalités de l'éducation scolaire, des multiples variantes de la pratique pédagogique et de l'évidente subjectivité d'une telle évaluation, c'est à l'enseignant que revient l'initiative d'établir des critères permettant de porter les jugements qui s'imposent dans ce domaine, de façon équitable et nuancée.

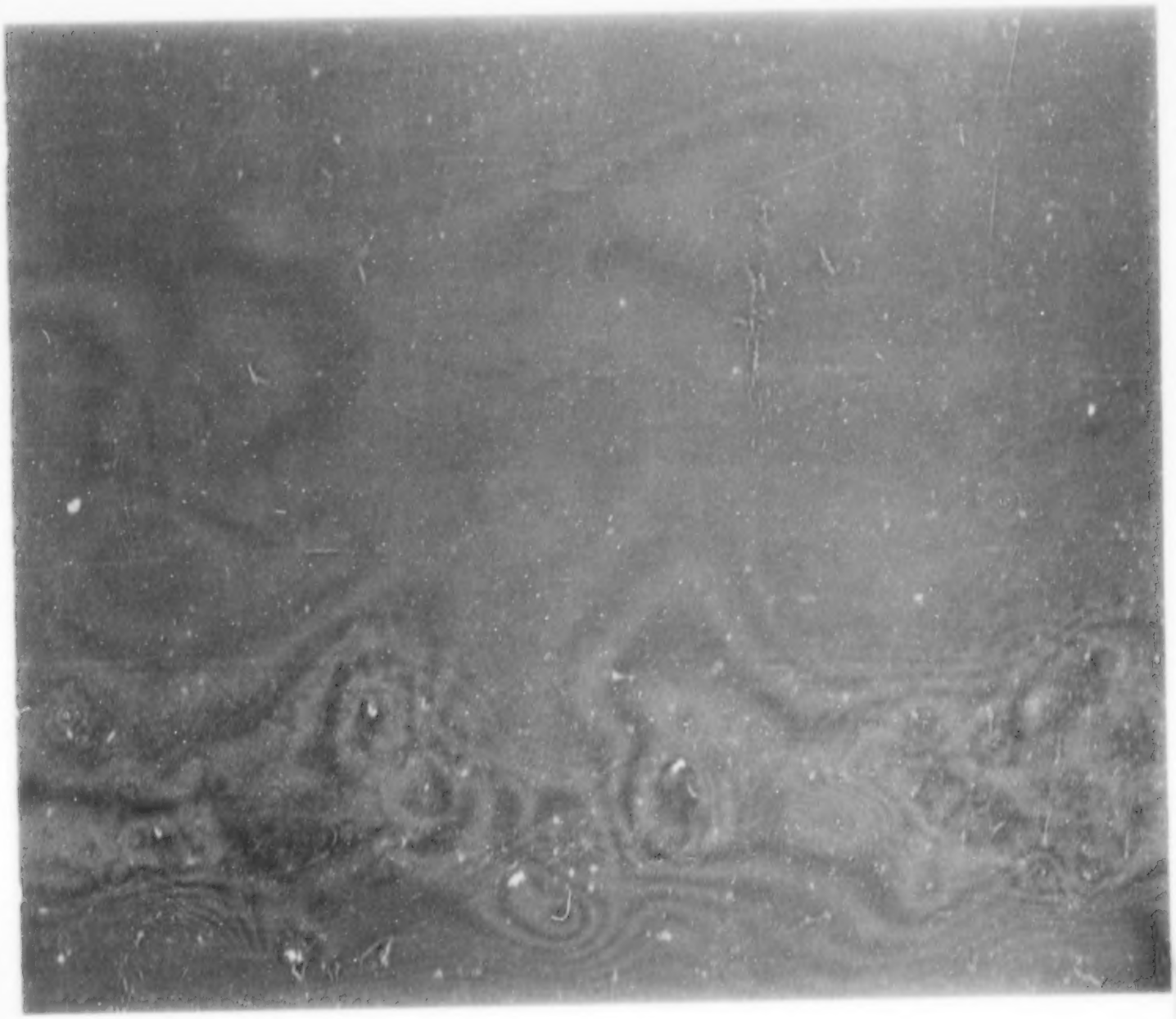

Ministère
de l'Éducation